

Nouvelle fermeture des écoles

L'URGENCE D'UNE VACCINATION POUR TOUTES ET TOUS





INSTANTANÉS

■ 8 mars : place aux femmes p4-5

MA VILLE

- Covid-19 : Villejuif s'adapte à nouveau p7
- Vaccination : la Ville prend les devants p8-9
- Coup de projecteur sur la Santé mentale p11
- Sécurité, prévention : des actes forts p12-13



PORTRAIT

■ Laurent Duchêne p15

DOSSIER

■ Urbanisme : une ville pour toutes et tous p16-22



QUARTIERS

- Conseils citoyens : portez-vous candidat ! p24
- Charte éco-citoyenne p25
- Quinzaine du compostage p27



ENTRETIEN

■ Laurence Aguila, directrice de l'Ehpad Saint-Exupéry p22-23

CULTURE

- Flora Moscovici en résidence p29
- Atelier 28 p30



TRIBUNES LIBRES

■ Expression des groupes du Conseil Municipal p32-33

ENTRE NOUS

- Camet p34
- Pharmacies de garde p34

Vous ne recevez pas le Villejuif notre Ville ?

Villejuif notre Ville est distribué tous les mois dans votre boîte à lettres. Si votre domicile n'est pas correctement desservi, signalez vos nom et adresse via le formulaire disponible en

Mairie centrale et annexes, ou contactez la Direction de la Communication au 01 45 59 22 94.

Nous mettons tout en oeuvre pour vous assurer la diffusion de votre magazine.





Pierre GARZON
Votre maire

“
La santé et l'éducation
sont des piliers
de notre société.
”

Faire du vaccin un bien commun

Les annonces du Président de la République du 31 mars, nous mettent au défi d'une nouvelle mobilisation pour affronter la pandémie.

Les élu·e·s et les services de la Ville organisent la permanence des services publics auprès de vous tout·e·s et en particulier des plus jeunes, des enfants, des parents, des plus vulnérables.

Cette crise est aggravée par le manque criant de moyens, tout comme les écoles, les hôpitaux sont exsangues et leurs personnels à bout. Cette situation témoigne de la casse du service public et d'une désindustrialisation de notre pays qui nous fait manquer encore aujourd'hui de vaccins après l'épisode des masques.

Pour cela, je réaffirme la nécessité de faire du vaccin un bien commun et la réquisition de sites de production pour accélérer la fabrication.

Il s'agit de permettre la vaccination immédiate des enseignants et de tout le personnel encadrant dans les milieux scolaires. Il s'agit de les protéger en tant qu'individus, mais aussi de protéger le système scolaire.

La santé et l'éducation sont des piliers de notre société. C'est par l'action de ces services publics que nous protégeons les plus fragiles et que nous construisons l'avenir pour les nouvelles générations. Déjà depuis 1 mois notre centre de santé vaccine les Villejuifois·e·s les plus âgé·e·s et les plus fragiles. Avec le centre mutualisé de Vitry-sur-Seine (sur la place de l'église), nous passons à 2 000 vaccinations par semaine. Convaincu que seules les collectivités locales sont à même d'organiser une vaccination fine car de proximité, nous mettons tout en œuvre pour prendre notre part de l'effort national.

Restons vigilants, attentifs aux uns et autres, solidaires de nos jeunes et nos anciens. Prenons soin de nous.

Bien à vous,
Pierre Garzon



PLACE AUX FEMMES

Pour l'égalité
dans l'espace
public

Pour qu'il y ait plus de noms de femmes dans l'espace public, Villejuif lance l'opération « Place aux femmes »

Il s'agit de donner des noms de femmes à des voiries et équipements publics actuellement sans nom. L'opération commence en mars 2021 et se poursuivra tout au long du mandat.

Plus d'une dizaine de lieux ont déjà été identifiés. Pour certains lieux, le choix des noms sera soumis à votre avis.

Une première consultation est ouverte pour la « Salle culturelle » de la médiathèque Elsa Triolet. Vous êtes invité-e à choisir le nom de cet équipement parmi trois noms de femmes proposés.

Retrouvez toutes les consultations en cours sur villejuif.fr à la rubrique actualités « Place aux femmes »





ESPACE PUBLIC

Villejuif donne des Elles

Durant tout le mois de mars, et plus particulièrement à l'occasion du 8 mars, Journée internationale pour les Droits des femmes, la Ville de Villejuif a mis l'accent sur les discriminations femme – homme avec des nombreuses initiatives et opérations de terrain (expositions, balades poétiques, conférence, votation citoyenne). Le point commun de ces actions : la lutte contre la sous-représentation des femmes dans l'espace public. À Villejuif aussi, l'égalité est loin d'être acquise puisque seulement 6% des voiries portent des noms de femmes contre 59% de noms d'hommes. Il y a donc 10 fois plus de voies portant des noms d'hommes que des noms de femmes.

Raison pour laquelle, tout au long de l'année, les Villejuifois-es seront consulté-e-s pour donner un nom à plusieurs lieux ou équipements publics. Pour le lancement de l'opération, c'est la salle culturelle de la médiathèque qui a été retenue. Vous avez été **555 personnes** à avoir répondu au vote et vous avez retenu majoritairement le nom d'**Andrée Chedid**. Ce choix sera entériné lors du prochain Conseil municipal. À cette occasion, seront précisés également les deux prochains lieux à être proposés au vote. Ce 8 mars a également été l'occasion d'honorer la mémoire de trois Villejuifaises reconnues Mortes pour la France mais dont les noms ne figureraient pas sur le monument aux Morts. Elles s'appelaient : Marie-Fernande Brunet-Taupin, Berthe Stéphan et Marie Alphonsine lehly-Voiturier. Ces femmes étaient infirmières à l'asile de Villejuif et sont décédées d'une épidémie durant la première Guerre mondiale de 14-18. Grâce à la Ligue des droits de l'Homme et aux associations des anciens combattants, elles sortent de l'oubli et leurs noms ont été gravés sur le monument aux Morts de Villejuif.

> Retrouvez nos vidéos et reportages photos sur villejuif.fr   



Andrée Chedid :
222 votes



Agnès Varda :
205 votes



Claire Bretécher :
128 votes

Andrée Chedid, poétesse de l'espoir

Femme de lettres et poétesse majeure de la culture française, Andrée Chedid a consacré sa vie à l'écriture.

Née au Caire dans une famille syro-libanaise, elle écrit des poèmes dès ses 16 ans. Elle dira que c'est venu tout seul, sans être une lectrice acharnée. Elle écrit d'abord en anglais, puis en français lorsqu'elle s'installe à Paris en 1946. Pour elle, « écrire un poème, c'est prendre la vie à bras-le-corps, en tirer tout le vif. » Elle écrit des romans, dont « Le Message » - magnifique cri contre la guerre et pour l'amour - ainsi que des pièces de théâtre et des nouvelles. Son œuvre prolifique met au centre l'humain, ses ombres et ses lumières, le respect et la tolérance. Poétesse de l'espoir, Andrée Chedid disait qu'« à l'opposé de la haine, de la violence, il y a toujours eu l'amour, la beauté, l'art. »



CONFINEMENT

Nouvelle fermeture des écoles, collèges et lycées

Les écoles, collèges et lycées ferment à partir du samedi 3 avril. Seuls pourront être accueillis les enfants des soignants et de certaines professions, ainsi que les enfants en situation de handicap. ■

MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

- 1 semaine d'enseignement à distance du 6 au 10 avril
- 2 semaines de vacances du 10 au 25 avril
- Reprise des cours le lundi 26 avril

COLLÈGES ET LYCÉES

- 1 semaine d'enseignement à distance du 6 au 10 avril
- 2 semaines de vacances du 10 au 25 avril
- 1 semaine d'enseignement à distance du 26 au 30 avril
- Reprise des cours lundi 3 mai avec des jauges adaptées

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- L'ensemble des cours magistraux et travaux dirigés restent en distanciel avec possibilité de présentiel une fois par semaine. L'accès aux bibliothèques universitaires est possible. Les restaurants universitaires ne proposent que de la vente à emporter.

EXCEPTIONS

Comme l'an passé lors du premier confinement, des exceptions sont accordées à certains enfants dont les parents font partie des publics prioritaires, notamment :

- Les personnels des établissements de santé et des établissements sociaux et médico-sociaux (Ehpad, établissements pour personnes handicapées, aide à domicile, services infirmiers, centres d'hébergement pour sans-abris, etc.)
- Les professionnels de santé libéraux,
- Les personnels de crèche chargés d'accueillir les enfants des soignants,
- Les services de l'Etat chargés de la gestion de l'épidémie.

> [Liste complète à retrouver dès publication du décret sur \[solidarites-sante.gouv.fr\]\(https://solidarites-sante.gouv.fr\)](#)

CRISE SANITAIRE

Mobilisation pour nos écoles

Bien avant les annonces du chef de l'Etat, la municipalité et les associations des parents d'élèves n'ont eu de cesse de se mobiliser pour garantir la continuité du service public dans les écoles en réclamant les moyens nécessaires pour respecter le protocole sanitaire afin de protéger les élèves, les enseignants et les agents municipaux. ■

Vendredi 26 mars, les associations de parents d'élèves des écoles et collèges, les organisations syndicales d'enseignant-e-s, soutenues par la majorité municipale en présence, d'Anne-Gaëlle Leydier, 1ère adjointe, Julie Lambilliotte, adjointe à l'Éducation et à l'Enfance, Flore Munck, conseillère départementale se sont rassemblées pour faire entendre leurs inquiétudes face à la situation sanitaire et sur le non-remplacement des

professeurs absents. Une délégation a été reçue par l'inspectrice de la circonscription pour porter les revendications légitimes de la communauté éducative et des élu-es et en particulier le remplacement des professeurs arrêtés.

FERMETURES DES ÉCOLES

Suite aux annonces du Chef de l'Etat le 31 mars au dernier, les établissements scolaires ainsi que les crèches sont fermés. Pour sor-



tir de cette situation difficile au plus tôt, le maire appelle le gouvernement à modifier « sa stratégie de vaccination en élargissant immédiatement l'accès à tous les personnels enseignants et municipaux en contact avec les enfants. » Il faut que la fermeture des établissements scolaires s'accompagne d'une vaccination systématique et obligatoire pour tous les personnels ce qui permettra une réouverture plus sereine et plus sécurisée dans quelques semaines.



COVID-19

Nos infos actualisées sur villejuif.fr

Confinement : mesures nationales, impacts locaux

Depuis le 3 avril, un confinement est en vigueur 7 jours sur 7 pour une durée de 4 semaines dans toute la France métropolitaine. Le couvre-feu est maintenu à 19h. ■

DÉPLACEMENTS

- Les déplacements inter-régions sont interdits, sauf motif impérieux ou professionnel, avec une attestation.
- Possibilité de sortir de chez soi sans durée limitée, dans un rayon de 10 km autour de son domicile, avec une attestation.
- Interdiction de certains rassemblements dans l'espace public.
- La consommation d'alcool sur la voie publique est interdite sur tout le territoire.

SERVICES MUNICIPAUX

- Les services municipaux restent ouverts (accueil sur RDV aux horaires habituels) : mairie centrale (état-civil, affaires générales), M2IE, mairie annexe Ambroise-Croizat, CCAS, Service municipal des Retraités.
- Les médiathèques (Elsa-Triolet, Pulp Nord et Sud) sont également ouvertes. Les autres établissements culturels, à savoir le cinéma et le théâtre Romain-Rolland, l'École municipale des Beaux-Arts, les conservatoires et les Maisons pour tous sont fermés.

- La Maison des Parents est également ouverte et les activités liées à la parentalité sont maintenues. Les prêts de jeux au Café-Ludo sont toujours disponibles.
- Les crèches et les structures petites enfances sont fermées mais certains enfants pourront être accueillis à la crèche Paul-Vaillant-Couturier sous certaines conditions notamment pour les familles des personnels prioritaires (voir p6).
- Les accueils de loisirs et accueils périscolaires sont maintenus pour les enfants prioritaires uniquement.

PERSONNES ÂGÉES

Afin de lutter contre la solitude des aînés les visites en Ehpad et en maison de retraite sont autorisées dans le strict respect des mesures barrières.

TRAVAIL

Le télétravail doit être la norme pour l'ensemble des entreprises et administrations qui peuvent l'appliquer, en appliquant la règle des 4 jours sur 5 en télétravail. Un protocole renforcé est instauré dans la restauration collective en entreprises.

COMMERCES ET MARCHÉS

- Seuls les commerces vendant des biens et services de première nécessité peuvent rester ouverts, dont les disquaires et les librairies, dans le respect des horaires du couvre-feu, de la jauge et du protocole sanitaire strict. Les restaurants, bars et salles de sport sont eux fermés.
- Les centres commerciaux de plus de 10 000 mètres carrés sont fermés (seuls les hypermarchés restent ouverts, ainsi que les commerces essentiels proposant un service de « drive »).
- Les trois marchés de Villejuif restent ouverts au public, aux horaires habituels avec le même dispositif sanitaire : gel hydro-alcoolique, port du masque, filtrage à l'entrée, gestion des flux de clients et respect des marquages au sol dans la file d'attente et aux abords des étals...

LIEUX DE CULTE

Les offices dans les lieux de cultes sont autorisés, les fidèles doivent respecter une règle d'un siège sur trois et d'une rangée sur deux pour y assister.



COVID-19

Vaccination : Villejuif prend les devants

En attendant une éventuelle autorisation de l'Agence régionale de Santé pour ouvrir un centre de vaccination à Villejuif, la municipalité a multiplié les contacts et les échanges pour obtenir des doses de vaccin et prodiguer le maximum d'injections. ■

Depuis plusieurs mois, la Municipalité réclame auprès des autorités de santé l'autorisation d'ouvrir un centre de vaccination à Villejuif. « *Tout est prêt, le lieu, le personnel disponible, tous les médecins de Villejuif sont favorables*, explique Pierre Garzon. *Nous avons informé plusieurs fois l'État de notre disponibilité, il n'a pas souhaité répondre favorablement, je le regrette. Quant aux vaccins, pourquoi ces pénuries ? Pourquoi est-il si difficile de prendre rendez-vous ? Cette forme de western qui met en opposition les citoyens est insupportable et condamnable.* » D'autant que les derniers chiffres ne sont pas bons. Dans le Val-de-Marne, deux zones dont Villejuif ont été repérées comme des zones de sur-incidence : 1000 cas pour 10 000 habitants à Villejuif tandis que le taux d'occupation des lits de réanimation en Ile-de-France est de 125% !

PARCOURS DU COMBATTANT

Pour le docteur Gladys Ibanez, médecin coordinateur des centres de santé de Villejuif, le constat est sans appel, « *Se faire vacciner relève du parcours du combattant. Faute de doses suffisantes, seulement 50 % des patients de plus de 75 ans ont reçu une première injection de vaccin dans le Val-de-Marne* ». Rappelons qu'à ce jour que seuls les professionnels de santé, les personnes âgées de plus de 70 ans et les personnes de plus de 50 ans atteints de comorbidité sont autorisées à se faire vacciner. En tout et pour tout, 6 000 doses de vaccin par semaine sont fournies pour tout le Val-de-Marne. À ce rythme, il faudra plusieurs mois avant que toute la population val-de-marnaise soit vaccinée !

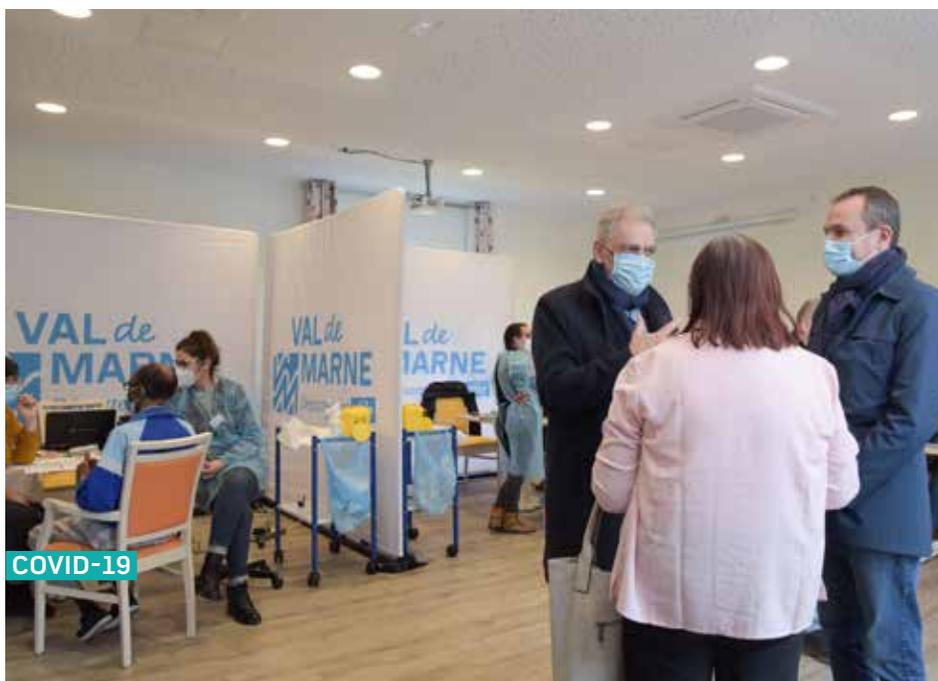
LES SERVICES S'ORGANISENT

Depuis le début de la campagne vaccinale, les services municipaux travaillent d'arrache-pied pour permettre à ceux qui le souhaitent de se faire vacciner, en multipliant les contacts avec d'autres villes.

- Depuis deux mois, le Service municipal des retraités (SMR) ac-

Dernière minute : un centre intercommunal avec Vitry-sur-Seine !

Villejuif vient de mettre en place avec la Ville de Vitry-sur-Seine un important partenariat pour la constitution d'un centre de vaccination intercommunal. Situé sur la place du marché près de l'église de Vitry-sur-Seine, celui-ci est d'ores et déjà opérationnel (accès bus 172 et 180). Près de 2000 personnes pourront être vaccinées par semaine ! Si vous faites partie des publics concernés par cette phase de la campagne vaccinale, contactez au plus vite le Service municipal des retraités qui vous accompagnera dans vos démarches (01 86 93 32 00) ou prendre directement rendez-vous par le site Doctolib. Ce partenariat inédit permet de mutualiser les moyens logistiques et humains et ainsi répondre à l'urgence de la situation. De nombreux personnels de santé et administratifs de la ville sont mobilisés.



Opération vaccination dans les résidences autonomie

Début mars, le Département du Val-de-Marne a mis en place la vaccination dans les résidences autonomie. Les premiers seniors à en bénéficier étaient ceux de la résidence Arpavie de Villejuif. ■

Jeudi 4 mars, une trentaine de résidents de l'établissement Arpavie des Lozaitz a pu se faire vacciner. Le Conseil départemental a en effet lancé une campagne de vaccination auprès de ce public, dans les 52 résidences autonomie que compte le Val-de-Marne. Alors que les Ehpad ont été désignés comme prioritaires par l'État pour l'administration du vaccin contre la Covid-19, le Département a souhaité que les seniors des résidences autonomie puissent eux aussi bénéficier d'une vaccination sur

place, sans avoir besoin de se déplacer. « *En effet, 70% des résidents ont plus de 75 ans et certains ne sont pas en capacité de se déplacer en centre de vaccination* » explique le président du département Christian Favier. Au total, près de 2 400 personnes résidant dans ces établissements vont pouvoir se faire vacciner dans le département. Le maire Pierre Garzon, également présent sur place pour cette première opération a souhaité remercier le département « *venu en soutien des villes.* »

COLLÈGES

Nouvelle tournée pour les masques

Le Département a organisé une nouvelle distribution de masques pour les collégiens, la troisième depuis le début de la crise sanitaire. Au total, 120 000 masques ont été distribués aux collégiens, soit deux par élèves. Avec leur filtre, ces masques en tissu lavables 60 fois, certifiés Afnor et testés par la Direction Générale de l'Armement, fournissent une protection de niveau FFP2. Cette décision fait suite à une évolution négative de la pandémie dans le département, où le taux d'incidence du coronavirus ne fait qu'augmenter depuis plusieurs jours. Pour rappel, le Val-de-Marne est parmi l'un des 23 départements placés sous surveillance renforcée par le gouvernement.

Information COVID-19

VACCINATION

Depuis le 27 mars, les personnes de plus 70 ans ou présentant des pathologies à haut risque peuvent prendre RDV pour se faire vacciner.

Les centres de vaccination les plus proches de Villejuif sont situés à :

Arcueil : Centre municipal de santé, 3 rue du 8 Mai 1945. Rdv au 01 46 15 08 09 ou sur www.doctolib.fr

L'Haÿ-Les-Roses : Centre municipal de santé, 2 rue des Acacias. RDV au 01 56 70 17 35 ou sur www.vaccination-covid19.lhaylesroses.fr

Ivry-sur-Seine : Centre de Vaccination, 2 rue Robespierre. RDV au 01 72 04 64 99 ou sur www.doctolib.fr

Vitry sur Seine : Centre de Vaccination Ambulatoire, 4 avenue Henri Barbusse. RDV au 01 88 15 00 40

Vous souhaitez vous faire accompagner pour prendre RDV ? La Ville de Villejuif vous aide dans vos démarches et pour le transport. Contactez le 01 86 93 32 20

DÉPISTAGE

Les tests virologiques (RT-PCR) et antigéniques de dépistage du COVID-19 sont réalisables sans ordonnance et pris en charge intégralement par l'assurance-maladie obligatoire, sur présentation de la Carte Vitale.

À Villejuif, vous pouvez vous faire dépister :

- dans 6 des pharmacies de la ville : la Pépinière, la Piscine, Arcades, CC Carrefour, Nguyen-Bui et Zinoune.
- auprès d'infirmier-e-s
- dans les laboratoires
- à l'hôpital Paul-Brousse

APPEL AUX VOLONTAIRES SOIGNANT-E-S

Vous êtes professionnel-le de santé et souhaitez contribuer à la campagne de vaccination contre la Covid 19 ? Infirmier-e-s, médecins, pharmacien-ne.s, vétérinaires, dentistes, en activité ou retraités, contactez le centre municipal de santé Pierre-Rouquès pour vous manifester et indiquer vos disponibilités.

Contact téléphonique : 01 86 93 32 00

RAPPEL : retrouvez toutes les informations sur villejuif.fr

Sasu Da Silva
à Villejuif

sasu.dasilvaj@gmail.com

06 34 63 96 06



Plomberie



Installations
sanitaires et chauffage



Travaux
de peinture
et rénovation

Votre artisan
de proximité!



POMPES FUNÈBRES *La Pensée*

Petit
Funéraire
La pensée

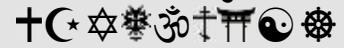
4, avenue du Cimetière
94270 Le Kremlin-Bicêtre
lapensee@pr-groupe.fr

aux portes du cimetière

7j/7 - 24h/24

Organisation complète des obsèques

Tous rites religieux



Travaux de marbrerie
Prévoyance obsèques
Entretien de sépulture

Transferts de corps avant mise en bière
Déplacements tous secteurs géographiques

01 46 58 18 04

Pompes funèbres - Marbrerie - Entretien de sépulture et fleurissement

n° CORIAS 17001457

मािहक

Restaurant
indien

-10% à emporter

Depuis 20 ans,
Babou et son équipe vous accueillent.



- Livraison à domicile et au bureau à partir de 20€.
- Ouvert 7j/7 de 12h00 à 14h30 et de 19h00 à 23h00.

01 53 14 92 98
01 49 58 84 00

www.maihak.fr
102, rue Jean Jaurès
94800 VILLEJUIF

ADJ RÉNOVATION 06 61 98 48 13

Entreprise générale de bâtiment - 94800 VILLEJUIF



Spécialiste de la
rénovation

Maçonnerie, carrelage,
peinture, isolation,
cloisons, faux-plafond,
aménagement tous
types d'espaces.

Notre démarche

Accompagner dès la
1^{ère} entrevue jusqu'à
la fin de votre projet
en tenant compte
des particularités du
chantier et trouver
une solution.

Notre objectif premier

Satisfaire nos clients.
Constater votre
satisfaction est
l'aboutissement de
notre démarche.



LES
PAVEURS
DE MONTROUGE

Entreprise d'aménagements urbains

Infrastructures environnementales
Infrastructures économiques
Espaces d'échanges - Espaces de détente
Espaces sportifs et de loisirs
Services - Partenariat

Tél. 01 43 90 11 70 - Fax : 01 47 26 04 72

25, rue de Verdun - 94816 Villejuif Cedex
villejuif@paveurs-de-montrouge.fr



Fayolle

Voirie - Génie Civil - Bâtiment
Entreprise de Travaux Fayolle & Fils

30 RUE DE L'ÉGALITÉ - CS 30009
95232 SOISY-SOUS-MONTMORENCY CEDEX
TÉLÉPHONE : 01 34 28 40 40 - TÉLÉCOPIE : 01 39 89 14 22



SENSIBILISATION

La santé mentale : de quoi parle-t-on ?

À l'occasion de la Semaine d'information sur la santé mentale du 6 au 16 avril, la municipalité vous invite à découvrir l'exposition Mythe et réalité dont le but est de déconstruire les fausses croyances qui entourent la santé mentale. ■

PERMANENCES

Du nouveau à la Maison de la santé et du handicap

Deux nouvelles associations ont posé leurs valises à la MSH et proposent des permanences autour du handicap notamment. ■

Depuis le mois de mars, l'association Un Beau Regard aide les Villejuifois-es en situation de handicap à définir leur projet de vie, et si besoin les oriente vers les structures adaptées à leurs demandes (habitat, hébergement, emploi, vacances...). Elle organise également des journées de sensibilisation aux handicaps dans les établissements scolaires et entreprises de la ville. Elle propose des permanences les mercredis matins de 10h à 12h.

Début avril c'est l'association APF France handicap qui prendra également possession des lieux. Son rôle : accueillir, écouter et accompagner les personnes en situation de handicap dans leurs démarches administratives, notamment auprès de la Maison départementale des personnes handicapées. Les permanences ont lieu un vendredi par mois de 13h30 à 16h30 : 9 avril, 14 mai, 11 juin, 2 juillet, 10 septembre, 8 octobre 2021.

Classés au 3^e rang des maladies après les cancers et les pathologies cardiovasculaires, les troubles psychiques et les maladies mentales tiennent une place importante dans la vie d'au moins un quart des Français, compte tenu de leurs conséquences sur l'entourage immédiat des patients. Par méconnaissance, les maladies mentales font peur. La stigmatisation dissuade des personnes atteintes de consulter un spécialiste, retarde ainsi le diagnostic et augmente les effets des maladies mentales sur les personnes et la société. Et avec la crise sanitaire, la santé mentale des Français s'est nettement dégradée. Peur, anxiété, troubles du sommeil... L'apparition des états dépressifs chez les Français aura plus que doublé au cours de l'année 2020. Le système de soins psychiatriques prend de plein fouet cette « troisième vague » qui s'annonce.

SITUATION AGGRAVÉE PAR LA COVID

Pour certaines personnes, les circonstances sont particulièrement éprouvantes. C'est le cas par exemple d'étudiantes et d'étudiants qui se retrouvent coupés de leurs pairs, loin de leur famille et limités à internet dans les échanges avec leurs profs. Les personnes qui voient leurs revenus diminuer, celles dont l'emploi est menacé ou le logement précaire sont elles aussi fragilisées. D'autres encore affrontent la maladie ou le deuil. De nombreuses personnes souffrant de troubles psychiatriques avant l'apparition de la Covid-19 ont vu leurs symptômes s'aggraver avec la crise sanitaire.

ACCÈS AUX SOINS

La Municipalité a souhaité faire de la santé mentale un des axes forts de sa politique de santé publique en soutenant la coordination d'un Conseil local de santé mentale (CLSM). L'un des objectifs du CLSM repose sur la prévention et l'amélioration de l'accès aux soins sur le territoire en développant des prises en charge précoces et adaptées, notamment pour les enfants et les jeunes. Elle est renforcée par le maillage territorial important sur ce domaine à Villejuif. L'exposition Psycorn Mythe et réalité visible dans son intégralité du 6 au 16 avril sur les grilles du parc Normandie-Niemen et dans le parc départemental des Hautes-Bruyères, déconstruit les fausses croyances sur la santé mentale. Le samedi 10 avril à 10h, au Pulp Sud, un Café des parents est proposé sur le thème du *burnout* parental avec l'intervention d'une psychologue. La Médiathèque Elsa-Triolet propose de son côté une sélection d'ouvrages et de films concernant la santé mentale que vous pouvez emprunter ce mois-ci, via une réservation en ligne et le click and collect.

SANTÉ MENTALE : NUMÉROS D'URGENCE

- > Écoute famille Unafam (Union nationale des familles de malades et/ou handicapés psychiques) : 01 42 63 03 03 du lundi au vendredi de 9h à 13h et 14h à 18h.
- > Croix-Rouge écoute : 0800 858 858 - 7j/7 de 8h à 20h.
- > Allo Parents en crise : 0805 382 300 du lundi au samedi de 10h à 22h.
- > Urgence psychiatrique infanto-juvénile - fondation Vallée : 01 45 15 47 80

Rappelons que la MSH accueille aussi l'association Aides et propose également tous les 2^e mardis de chaque mois des dépistages confidentiels et gratuits du VIH et de l'hépatite C. Enfin l'association Apte (Autisme et Piano, Thérapie Éducative), propose des ateliers de groupe d'éveil musical, de hip-hop et cours individuels de guitare auprès des enfants et adolescents atteints de troubles autistiques ou cognitifs, selon la pédagogie Dolce.

> Maison de la santé et du handicap
6, place de la Fontaine
Tél. : 06 01 46 98 65



SÉCURITÉ

Police municipale : renforcer le lien de proximité

Comme elle s'y était engagée, la municipalité a réalisé un audit de la direction de la Sécurité, de la Prévention et de la Médiation. Celui-ci a permis de dégager trois enjeux : proximité, prévention et participation citoyenne. Les effectifs de la Police municipale seront intégralement maintenus et verront leurs moyens d'action confortés. ■

Réalisé dans la foulée de l'installation de l'équipe municipale, l'audit réalisé par un cabinet spécialisé, a mis en lumière le besoin de renforcer les échanges entre la Police municipale et les habitants ainsi que les partenariats (la Justice, la Police nationale, les bailleurs sociaux, les commerçants, les établissements scolaires, etc.). Il préconise la création d'un observatoire de la tranquillité publique et du cadre de vie, dont les objectifs sont de disposer d'une photographie régulière de la situation du territoire sur le plan de la délinquance et des incivilités, mais également d'évaluer les actions de sécurité et de prévention de la délinquance.

UNE POLICE UTILE AU QUOTIDIEN

La municipalité a fait le choix de renforcer le lien de proximité de la Police municipale et de maintenir les moyens déjà existants. Dans une logique de complémentarité et afin d'accentuer cette présence de terrain sur l'intégralité de la ville, deux nouvelles brigades verront le jour dès 2021. Tout d'abord, une équipe de médiation qui sera composée de 8 agents et d'un encadrant. Leurs missions : assurer une veille sociale auprès des personnes fragilisées, la communication d'informations et l'orientation vers des services sociaux ; assurer une veille technique, en signalant aux services les dysfonctionnements (voirie, éclairage, propreté, épaves, ...) qu'ils constatent sur l'espace public ; enfin agir en prévention et en résolution des conflits entre usagers de l'espace public (nuisances sonores, harcè-

lement de rue, rappel à la règle face à un comportement incivique, etc..). « Cette équipe est essentielle et devra être opérationnelle dès l'automne prochain » explique Sylvie Mantion, adjointe au maire en charge de la Tranquillité et de la Prévention.

La seconde brigade, intitulée cadre de vie, comptera quant à elle 5 agents rattachés à la Police municipale qui interviendront entre autre sur les dépôts sauvages, les nuisances et les incivilités. « Son action sera double : préventive mais également répressive, puisque tous les agents seront assermentés et pourront verbaliser », poursuit l'adjointe au maire. Leur action viendra en complément de l'action quotidienne menée par la Police municipale, notamment sur le stationnement, qu'il soit gênant, très gênant, dangereux...

PRÉVENTION

Priorité sera également faite aux relations avec les jeunes, en développant notamment les actions de prévention contre le harcèlement et les cyberviolences dans les établissements scolaires. « Ces interventions sont plébiscitées de longue date par les établissements scolaires. Ce type d'interactions est toujours positif et utile » souligne l'élue. Autre priorité accordée aux violences faites aux femmes. En partenariat avec le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles, l'ensemble des policiers municipaux bénéficieront d'une formation sur ce sujet majeur : « Nos agents doivent avoir toutes les cartes en main pour accompagner et protéger les victimes » précise Sylvie Mantion.

UNE PARTICIPATION CITOYENNE

La Ville a décidé de poursuivre le travail autour de la vidéo-protection en gardant les installations existantes. Cependant, la décision de la municipalité est d'obtenir le report des images vers la Police nationale, permettant de conserver le service apporté par ce dispositif tout en réorientant plusieurs postes vers un travail de terrain. « *Nous conservons le Centre de supervision urbaine que nous évaluons régulièrement. Notre démarche se veut pragmatique : la volonté de la municipalité est d'ouvrir la réflexion et le débat avec les citoyens afin de concentrer nos efforts sur les dispositifs qui s'avèreront les plus utiles* » poursuit Sylvie Mantion. Aussi, un comité d'éthique composé de Villejuifois-e-s, d'associations et de membres des institutions sera créé pour garantir le respect des libertés.

MAINTIEN DE L'ARMEMENT

Concernant l'armement, en prenant en compte la situation Vigipirate, l'armement légal des policiers municipaux sera conservé. « *Ce choix était important pour la sécurité de nos agents. Pour autant, la police municipale est avant tout une police de proximité qui n'a pas à*

se substituer à la Police nationale, qui doit prendre toute sa part. C'est dans ce sens que certains dispositifs ne sont pas reconduits, tels que la brigade canine et le port du LBD et du PIE » conclut Sylvie Mantion.



CADRE DE VIE

Le fléau des dépôts sauvages

A partir du mois de septembre 2021, une nouvelle brigade composée de 5 agents du service de la police municipale va voir le jour. ■

Ils seront sur le terrain aux côtés des équipes du service Propreté de la ville. Leurs missions : intervenir en priorité sur les dépôts sauvages, encore trop présents sur la ville. En mars dernier, une personne qui déposait ses déchets deux fois par semaine depuis presque 8 mois, rue Jean-Jaurès, a ainsi pu être appréhendée par la Police municipale et a reconnu les faits, après une surveillance accrue des agents du service Propreté pour l'identifier. Les équipes avaient jusqu'alors collecté près de 15 camions de 10 m³ de déchets de chantier chacun, soit près de 150 m³, ce qui engendre d'ailleurs des frais supplémentaires à la collectivité pour mise en déchetterie. Rappelons-le, le dépôt sauvage de déchets sur la voie publique est puni par le Code pénal d'une amende de 1 500 euros et de 3 000 euros en cas de récidive avec la possibilité de se voir confisquer son véhicule.



CHIFFRES DES ACTIVITÉS de la Police municipale depuis août 2020

328 véhicules ont été mis en fourrière

1772 verbalisations

35 interventions de prévention dans les écoles

1034 interventions sur le terrain

1610 appels au poste

PLACE DE LA FONTAINE

Agir face aux nuisances

En raison de la situation vécue par les habitants du secteur de la place de la Fontaine sur différentes nuisances (dégradations, nuisances sonores, trafic de stupéfiants), deux rencontres ont été organisées avec les élus et les habitants en septembre et mars dernier, en présence de la Police nationale, de la police municipale et de l'OPH. Lors de ces réunions, plusieurs engagements ont été pris, dont le déploiement de la vidéo protection et le renforcement de la présence des policiers municipaux dans cette partie de la ville. La Police nationale ainsi que le bailleur se sont également engagés à agir. Par ailleurs, un travail a été enclenché avec le Parquet. Des rencontres régulières seront poursuivies avec les habitants afin d'assurer le suivi des engagements. L'objectif de cette démarche est de permettre aux riverains de reprendre la main sur l'espace public. Des actions similaires ont été lancées sur d'autres secteurs de la ville connaissant des situations analogues, tels que Paul-Vaillant-Couturier ou les Hautes-Bruyères.

11 MARS 2021

Villejuif rend hommage à Aurélie et Janusz

A l'occasion de la Journée internationale d'hommage aux victimes du terrorisme, le Département du Val-de-Marne et la Ville de Villejuif ont rendu hommage à Janusz Michalski et Aurélie Chatelain, victimes d'attaques meurtrières survenues à Villejuif en 2015 et 2020. ■

C'est avec émotion que le Département du Val-de-Marne, la Ville de Villejuif et les familles ont commémoré la mémoire de Janusz Michalski et Aurélie Chatelain. Tous les deux ont été victimes d'attaques meurtrières les 19 avril 2015 et 3 janvier 2020. Cet hommage a commencé par une première cérémonie devant la stèle d'Aurélie Chatelain, rue du Docteur Pinel, en présence de sa famille. Après une minute de silence, le cortège s'est rendu au parc départemental des Hautes-Bruyères. Une stèle à la mémoire de Janusz Michalski a été installée, ornée d'un portrait réalisé par l'artiste C215, street artiste de Vitry-sur-Seine et mon-



dialement reconnu. Christian Favier, président du Conseil départemental et Martine Laquière, sous-préfète du Val-de-Marne étaient également présents à cet hommage. L'occasion de saluer les agents municipaux et départementaux qui sont intervenus en premier lieu lors des événements survenus en janvier 2020 et qui ont fait preuve d'un courage et d'un professionnalisme remarquables.

Élections départementales et régionales du 13 juin

Pour voter aux élections départementales et régionales le 13 juin prochain (si les conditions sanitaires le permettent), vous devez être inscrit sur les listes électorales avant le 7 mai. Si vous venez d'avoir 18 ans ou vous aurez 18 ans à la veille du scrutin, comme le prévoit la loi, vous êtes inscrit.e d'office sur les listes électorales de votre commune (à condition d'avoir été recensé à 16 ans sur Villejuif). Toutefois, il est conseillé de vérifier sur internet en mairie ou dans les annexes mairies que votre inscription a bien été effectuée. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement dans la même commune ou depuis une autre commune, acquisition de la nationalité française...), vous devez prendre l'initiative de la demande et signaler votre nouvelle adresse.



> Renseignements :
Service formalités administratives /
Élections - 01 45 59 21 21

ALTERNANCE

Lancement de la 14^e promotion de la Fondation TFI !

La M2IE organise une rencontre avec la Fondation TFI dans le cadre de sa campagne 2021 pour l'insertion professionnelle de jeunes de 18 à 30 ans en alternance au sein du Groupe TFI. ■



Chaque année, la fondation lance une promotion. Elle souhaite ainsi repérer de jeunes talents aux parcours diversifiés et leur permettre de se former au sein du Groupe TFI durant leurs deux années d'alternance. Plusieurs offres du journalisme à la production ou à la communication sont ainsi ouvertes au sein de différentes entités du groupe : LCI, Ushuaïa... Pour se lancer dans le concours, les jeunes auront à adresser un CV Vidéo à la Fondation TFI avant le 14 mai. L'univers de l'audiovisuel et des médias vous passionne ? Vous avez entre 18 et 30 ans, au minimum un baccalauréat, et recherchez une alternance pour la rentrée 2021 ? Rendez-vous sur villejuif.fr ou directement auprès de la M2IE pour consulter les offres ouvertes. L'une d'entre elle vous correspond ? Venez rencontrer la Fondation TFI et poser toutes vos questions le jeudi 8 avril à 14h30, réunion en visio (sur inscription).

> Plus d'infos et/ou pour vous inscrire ? Contact : 01 86 93 31 31, ou m2ie@villejuif.fr

JOB DATING ORGANISÉ CE MOIS-CI

SNCF Réseau : Devenez aiguilleur·se·s du rail

Le 15 avril c'est l'entreprise SNCF Réseau qui viendra à Villejuif pour des recrutements d'Aiguilleur.se.s du rail. Afin de garantir la qualité et la fluidité du trafic des trains, les aiguilleurs du rail gèrent les procédures de sécurité relatives au départ et à la circulation des trains : contrôle des feux de signalisation, aiguillages. Positionnés à proximité des voies dans un poste d'aiguillage, ils travaillent en horaires décalés (3x8). Ils doivent faire preuve de rigueur, maîtrise de soi et qualités relationnelles. Plusieurs voies d'accès sont possibles en alternance et emploi direct. Envie d'en savoir plus sur ce métier et/ou de postuler ? Prenez contact avec la M2IE pour vous inscrire.

> Contact : 01 86 93 31 31, m2ie@villejuif.fr, 7, rue Paul-Bert, Villejuif



C'est fort en chocolat !

LAURENT DUCHÊNE

À l'approche des fêtes de Pâques, cocottes, lapins et autres personnages phares revêtent leurs plus beaux habits en chocolat. C'est le cas dans l'atelier du célèbre pâtissier, Laurent Duchêne, à Villejuif. ■

Dans son atelier villejuifois de 350 m², Laurent Duchêne, pâtissier et chocolatier de renom, prépare avec soin l'arrivée de Pâques. Installé depuis 2014 dans cette ancienne menuiserie transformée en laboratoire, une légère et gourmande odeur de cacao flotte dans l'air.

« Pour moi le chocolat représente quelque chose de réconfortant. Cela m'évoque des souvenirs de chocolat chaud et de douceur » se remémore-t-il, un coq cuisinier en chocolat à la main.

UNE MARQUE QUI S'EXPORTE

Laurent Duchêne est discret. Homme de l'ombre mondialement connu et reconnu, pour lui « la star c'est le chocolat » ! Originaire de Vierzon, c'est à 17 ans qu'il intègre un CAP pâtisserie à Vincennes. Il y découvre un univers riche et varié tant dans la fabrication que dans la décoration. « Petit, je voulais faire un travail manuel lié à l'art. Je m'imaginais fleuriste ou cuisinier. » Laurent Duchêne devient pâtissier. Plus tard, sacré Meilleur ouvrier de France en 1993 et plusieurs fois chef pâtissier dans des établissements étoilés, le jeune pâtissier a su s'imposer dans le milieu de l'art gustatif. Épaulé par son épouse, cheffe chocolatière, Laurent se passionne pour la délicatesse du chocolat. « Cela demande plus de précision. C'est un travail minutieux. »

Mais avant d'installer sa marque en France, le pâtissier fait découvrir ses œuvres chocolatées au Japon où il rencontre un véritable succès.

PROXIMITÉ ET QUALITÉ

En 2001, il ouvre sa première boutique dans le 13^e arrondissement de Paris. « Après un parcours déjà bien rempli et la reconnaissance de la profession, j'ai souhaité partir à la rencontre des consommateurs. » Dans un cadre chaleureux, il propose une large gamme de pains, viennoiseries, pâtisseries et chocolats. « J'aime le contact humain, prendre le temps de connaître nos producteurs et d'échanger avec les clients. » Tous les produits sont faits maison et les matières premières sélectionnées avec soin. « Je privilégie les fruits de saison sélectionnés chez des producteurs locaux » souligne le chef pâtissier. Fort de sa réussite, Laurent Duchêne ouvre une seconde boutique dans le 15^e arrondissement de Paris en 2010 puis une troisième quelques années plus tard à Vincennes sous le concept d'un café boutique. Aujourd'hui, les créations de la Maison Laurent Duchêne sont régulièrement primées par le Club des Croqueurs de chocolat. Award de l'Excellence en 2014, classés parmi les Incontournables de 2015 à 2020, les chocolats confectionnés à Villejuif seront à coup sûr les stars de Pâques chez les petits comme chez les plus grands.

> Retrouvez notre reportage vidéo sur villejuif.fr et sur Facebook

Urbanisme et aménagement, derrière ces thèmes un peu flous, se cachent en réalité des notions très concrètes. De quel type de logements avons-nous besoins ? La ville est-elle bien desservie par les transports ? Le cadre de vie est-il agréable ? Dans un contexte de ville en pleine mutation, comme Villejuif, et notamment avec le Grand Paris, la maîtrise des déplacements et la régulation des constructions sont plus que jamais prépondérantes. Consciente des enjeux et des besoins des habitants, la municipalité a souhaité encadrer ce développement pour offrir à la population des espaces verts, des équipements publics et des logements mixtes répondant à leurs besoins. ■

Une ville pour toutes et tous



50 571 habitants en 2006, 57 781 en 2014, que va devenir Villejuif dans quelques années ? Cette évolution démographique

grandissante est le signe d'une Ville attractive, désirable, mais à quel prix ? Avec l'arrivée prochaine des deux gares des lignes de métro 14 et 15 sud, une nouvelle dynamique urbaine s'est clairement installée. Ces projets d'aménagements sont nombreux. Avec le temps, les prix de sortie des logements neufs ont flambé et les espaces verts se sont réduits comme peau de chagrin. Aujourd'hui, les prix du mètre carré à Villejuif avoisinent les 6 000 euros. Rare sont les familles à avoir les revenus suffisants pour acheter. Une flambée immobilière qui pousse certaines d'entre elles à devoir quitter la proche banlieue pour se loger décentement.

CHARTRE DE LA CONSTRUCTION

C'est face à ce constat d'un urbanisme décomplexé que la municipalité a souhaité apporter des réponses fortes. L'une d'entre elle est l'adoption d'une charte de la Construction et de la Promotion. Adoptée au Conseil municipal du 17 mars dernier, cette charte marque l'aboutissement d'un travail collectif et transversal entre les élus, les professionnels du secteur et les Villejuifois·e·s. Durant le mois de janvier, deux grandes réunions, regroupant chacune une soixantaine de personnes, se sont tenues en présence de promoteurs, d'architectes, de paysagistes, des aménageurs, des bailleurs sociaux ou encore des élus. Les habitants ont été, eux aussi, consultés via un questionnaire en ligne. 106 personnes y ont répondu et ont dégagé trois grandes thématiques qu'ils souhaiteraient voir dans cette charte : le traitement de l'eau et de l'énergie, les espaces verts et l'innovation architecturale. Ces différentes visions ont permis de construire une charte répondant aux préoccupations principales des usagers et de la municipalité en matière d'environnement tout en restant en cohérence avec la réalité du terrain. La charte contribuera donc à augmenter la qualité de la construction et offrir aux habitants des logements qui correspondent à leurs besoins ainsi qu'à leurs moyens. Pour y arriver, elle s'articule autour de sept axes majeurs (voir page 18).

EQUILIBRER L'OFFRE DE LOGEMENTS

Entre 2014 et 2020, la municipalité en place a privilégié l'accès à la propriété à des prix non maîtrisés et la construction de résidences étudiantes. Les studios et les logements de petites surfaces représentaient pas moins de 60% des logements construits. Ce

LES OBJECTIFS MAJEURS DE LA CHARTE :

- 1 Lutter contre la hausse des prix de sortie des logements neufs
- 2 Diversifier l'offre de logements neufs
- 3 Construire de manière durable et dans le respect environnemental
- 4 Améliorer la qualité architecturale des nouveaux logements
- 5 Assurer la participation des habitants
- 6 Œuvrer à la responsabilité sociale des entreprises
- 7 Contribuer au rayonnement culturel de la ville

choix délibéré a eu pour effet l'augmentation de 20% des prix de sortie des logements neufs au détriment du logement social, de l'accès sociale à la propriété et du locatif intermédiaire. Or en Île-de-France 80% des familles peuvent prétendre à un logement social. « *Nous allons essayer d'atteindre un équilibre entre les différentes typologies de logements, soit un tiers de petites surfaces, un tiers de moyennes surfaces et un tiers de grandes surfaces*, explique Alain Weber, adjoint au maire en charge de l'Habitat et du Logement. *Mais nous visons aussi une meilleure répartition entre le locatif social pour les plus démunis, le locatif social classique et le locatif social intermédiaire. L'objectif étant de proposer une offre de logements pour toutes et tous.* »

MOT DE



Gilles Lafon,

adjoint au maire chargé de l'Aménagement Urbain

“ **N**otre équipe municipale porte un projet ambitieux en matière d'urbanisme. Ambitieux en matière environnemental car il prévoit de développer les espaces verts publics accessibles à tous les Villejuifois. Ambitieux car il veut réorienter la production de logements afin que tous les Villejuifois puissent se loger dans les quartiers proches des transports collectifs. Toutes les typologies de logements du locatif social à l'accession privée en passant par l'accession sociale devront trouver une place notre territoire. Ambitieux car il souhaite favoriser le développement de locaux d'activités répondant aux besoins des entreprises. Les solutions de co-working doivent se développer et permettre de travailler à distance en retrouvant des conditions de travail de qualité. Ambitieux car il souhaite développer les services publics de proximité tel que les crèches publics, les équipements culturels, les jardins pédagogiques. ”

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CO-CONSTRUCTION

Par le biais de la Charte, la municipalité prévoit aussi l'augmentation de la taxe d'aménagement majorée de 9% à 20%. Le principe de cette mesure est de garantir la réalisation d'équipements publics ainsi que d'espaces verts. « Elle vise à anticiper le futur Plan local d'urbanisme (PLU) et à corriger les effets insuffisants du PLU précédant en matière d'espaces de pleine terre végétalisés par exemple. Désormais, on cherchera à atteindre des propositions qui avoisinent le tiers des surfaces aménagées. Il faut être vigilant sur notre capacité à procurer des espaces verts en nombre suffisant pour les habitants » a souligné Natalie Gandais, adjointe au maire en charge de la Transition écologique lors du Conseil municipal du 17 mars. « La Charte de la promotion et de la construction est un des premiers actes forts que nous avons porté devant la population, a ajouté Gilles Lafon, adjoint au maire en charge de l'Aménagement urbain. Elle s'accompagne de notre volonté de fixer à 36% la part de logements sociaux accessibles à 75% de la population. Les espaces verts et les équipements publics seront financés par l'augmentation de la Taxe d'Aménagement payée par les promoteurs immobiliers sans impacter les finances de la ville. » Depuis près d'un an, de nombreux projets d'aménagement ont été revus à l'aune de ces ambitions, comme par exemple le projet Coteau en commun sur les terrains Bizet (lire p20). Moins de béton mais plus de vert, plus d'équipements publics, et plus d'équité pour une ville pour toutes et tous. Voilà, ce qu'attendent les Villejuifois-e-s !

La Zac Campus Grand Parc : où en est-on ?

La ZAC porte toujours l'ambition de rayonner au niveau régional, voire même au-delà, grâce au réseau d'hôpitaux reconnus. Cependant, le projet sur la Redoute est passé d'une université de pharmacie qui devait s'y installer, à des bureaux du Ministère de l'intérieur, puis à une vente du site par l'Etat qui en est propriétaire. En février dernier, lors d'une visite du président Emmanuel Macron, Pierre Garzon, le Maire, a plaidé pour que l'Etat respecte son engagement de dédier ce lieu au domaine de la santé. D'autre part, la partie sud du projet devrait être classée espace naturel sensible avec l'arrivée prochaine d'une ferme urbaine dont l'objectif sera de valoriser l'artisanat local. Le projet de logements à proximité de la ferme est toujours en cours d'étude.



TROIS QUESTIONS À MARINE LINGLART, DIRECTRICE D'URBAN-ECO-SCOP

« Redonner le plaisir de circuler à pied à Villejuif »



Pourquoi avoir participé à Charte de la construction et de la promotion de Villejuif ?

J'ai accepté de participer à un atelier de la charte de Construction et de la Promotion suite à la demande de la Ville, avec qui j'avais eu le plaisir d'élaborer le tout premier Plan local d'urbanisme. Une expérience qui m'avait permis, en plus de ma connaissance de Villejuifoise à l'époque, de bien connaître le territoire et ses dynamiques urbaines et écologiques. Je suis engagée professionnellement pour le développement

Marine Linglart, directrice d'Urban-Eco-Scop, a participé aux réunions d'élaboration de la charte de la Construction et de la Promotion organisées par la Ville. ■

de villes plus écologiques. Au regard des problématiques de réchauffement climatique et de perte de biodiversité, il y a nécessité à travailler tant sur le plan des structures et formes urbaines que sur la préservation d'espaces naturels et verts, dans les espaces publics comme dans les parcelles privées et les cœurs d'îlots.

Qu'avez-vous pensé des débats et des échanges ?

Le format à distance n'est pas simple mais il y a eu quelques questionnements intéressants comme la place de l'eau en ville. C'est un point important car la place de la végétation dans les cœurs d'îlots et sur le bâti est primordiale dans des villes qui se densifient comme Villejuif. Nous avons aussi abordé des préoccupations de gestion des déchets et des biodéchets, intéressantes avec une réflexion sur des systèmes de compostage pour le

particulier, les pieds d'immeuble mais aussi les gros producteurs.

La municipalité a placé les questions environnementales au cœur de ses grandes orientations, comment souhaitez-vous y prendre part ?

Je souhaite par exemple œuvrer à mieux qualifier la coulée verte en profitant des différentes sentes qui sillonnent le territoire de Villejuif et permettent par des chemins malins de réduire les distances et découvrir la face plus nature de la ville. Il faut redonner aux habitants le plaisir de circuler à pied dans leur ville. Les futures opérations d'aménagement doivent avoir une forte dimension environnementale et les problématiques sont nombreuses : déplacement doux, gestion des eaux pluviales, développement du compostage ou végétalisation spécifique.



RÉNOVATION URBAINE

Lebon-Lamartine : le projet reprend avec les habitants

Depuis plusieurs semaines, la municipalité et ses partenaires a engagé une nouvelle dynamique en associant davantage les habitants au projet de rénovation du quartier. ■

Des logements diversifiés, des entreprises, des commerces, des équipements publics, des espaces verts, la ville d'aujourd'hui, c'est tout ça à la fois. Une mixité que les pouvoirs publics souhaitent mettre en œuvre, notamment dans les quartiers construits en toute hâte il y a près de 50 ans maintenant à forte densité de population. C'est le cas du quartier Lebon-Lamartine, quartier emblématique de Villejuif, qui compte près de 900 logements.

REVOIR LA COPIE

En juin 2019, le projet de rénovation des quartiers sud a fait l'objet d'un accord avec l'Etat. Cet accord prévoyait la démolition des 13-15, 9-11 et 3-5, rue Lamartine, la réhabilitation des tours 1, 19, 23, 27, la démolition de la crèche Robert-Lebon reconstruite en pied d'immeuble et la construction de 596 logements dont environ 150 sociaux. Aujourd'hui, le projet est retravaillé par la nouvelle municipalité qui souhaite réellement prendre en compte les attentes et les besoins des habitants. Beaucoup ont exprimé le sentiment d'avoir été abandonnés. Raison pour laquelle, la Ville souhaite non seulement associer le plus possible les habitants dans la réflexion, mais aussi mieux accompagner les familles dans la réhabilitation de leur logement et proposer plus d'espaces verts dans un environnement très urbain. Pour cela, une concertation avec les 348 familles dont les logements vont être réhabilités et ceux des barres qui vont être démolis a été mise en place par la société indépendante Couleurs d'avenir.

DES CRÉDITS AUGMENTÉS

Les premiers éléments de cette enquête, dont les résultats complets sont présentés prochainement en réunion publique, montrent par exemple que 80% des habitants se disent « très attachés à leur quartier et aux structures publiques telles que la crèche ». Par exemple, beaucoup ont exprimé le souhait de conserver une struc-



Logement, crèche, espaces verts, tous ces thèmes et bien d'autres ont été abordés les 1^{er} et 2 mars derniers, lors d'une rencontre entre les élus et les habitants.

ture de plain-pied permettant aux enfants de profiter d'un jardin. L'idée de la démolir serait donc abandonnée au profit d'une réhabilitation et d'un agrandissement. Autre souhait largement partagé, « l'augmentation des espaces verts ». Sur ce point, la Ville va engager prochainement un travail avec le Département pour améliorer la coulée verte existante. Celle-ci reliera à terme le parc Chérioux située à Vitry-sur-Seine à celui des Hautes-Bruyères en passant par le quartier. Autre possibilité, réduire la surface au sol des bâtiments prévus notamment le long de la RD7 pour gagner de l'espace au cœur de la cité.

En attendant, la municipalité, l'OPH et le Territoire, partenaires de l'opération de rénovation urbaine, ont d'ores et déjà obtenu que les crédits dédiés à la réhabilitation des logements des 4 tours soient augmentés, passant de 40 000 € en moyenne par logement à 55 000 €. Une somme nécessaire pour garantir des réhabilitations durables et de qualité.



TERRAINS BIZET

Mixité et innovation

Lundi 15 mars, la Ville de Villejuif organisait une réunion en visioconférence avec les habitants et le promoteur Pichet, afin de présenter le projet Coteau en commun et d'échanger sur les changements apportés par la municipalité. ■

Il y avait une vingtaine d'habitants à avoir répondu à l'invitation de la Ville lors de la visioconférence. Au programme : présentation du projet par le promoteur Pichet, explication de la réalisation des travaux et un questions/réponses entre les usagers, la municipalité et le promoteur. L'occasion de répondre aux préoccupations des habitants sur le déroulé des travaux et sur les inquiétudes liées notamment au stationnement.

UN PROJET AMBITIEUX

Le projet Coteau en commun du site Bizet vise une plus grande mixité et innovation sociale. L'ensemble s'inscrit dans une vraie vie de quartier pour créer plus de lien avec les habitants. Revu et corrigé par la municipalité, le projet comptera désormais 173 logements, du studio aux cinq pièces dont un quart de

logements sociaux, contre les 183 initialement prévus. « L'idée est de pouvoir fusionner certains logements afin de proposer une offre plus large de grands logements et davantage d'espaces verts » explique le promoteur. Un local d'activité de 170 m² a été ajouté au projet afin d'accueillir au cœur du quartier une profession libérale type cabinet médical, office notarial, etc. 19 places de parking en sous-sol ont également été supprimées et les matériaux en façade revus pour privilégier le bois.

UN PROJET DURABLE

Dans la continuité du projet, 26 logements seront construits au 86 rue Bizet avec une

réduction de l'emprise au sol du bâtiment et là aussi une réduction du nombre de logements. « Au total 18 logements sont supprimés sur le projet Coteau en commun et le 86 rue Bizet » poursuit le promoteur. Cette évolution va permettre une meilleure qualité environnementale avec l'implantation d'espaces verts dont 300 m² de jardin pédagogique et de cheminements piétons. 113 arbres seront replantés pour 49 abattus avec un total de 4 370 m² de pleine terre. « Ces espaces seront-ils accessibles à toutes la population ou uniquement aux habitants des résidences ? » questionne un riverain. Ces cheminements piétons ainsi que la plupart des espaces verts seront rétrocédés à la Ville afin de garantir de nouveaux espaces publics accessibles à toutes et à tous.

LES TRAVAUX

« Quand commenceront les travaux et qu'est-ce que cela va changer pour nous ? » interroge une habitante. Le chantier durera deux ans et demi et débute ce mois-ci avec les travaux de terrassement qui se termineront en août prochain. Dès la rentrée, les travaux se poursuivront avec l'installation de deux grues qui ne survoleront pas les habitations pour une livraison de l'opération pour l'automne 2023. « Les travaux ont été organisés de façon à gêner le moins possible la vie de quartier existante. Nous avons prévu un itinéraire pour les camions qui se fera uniquement sur la rue Bizet, à deux points d'entrées distincts » souligne le promoteur. Un agent sera également présent pour sécuriser et fluidifier la circulation. Les travaux auront lieu de 7h à 18h du lundi au vendredi et de manière occasionnelle le samedi.

> Pour tous renseignements ou signalement, le groupe Pichet met en place une adresse mail : coteauecommun@pichet.com

Rue Bizet et rue Emile-Zola : modification de circulation

A compter du lundi 5 avril, la circulation rue Bizet et rue Emile Zola se fera en sens unique dans le sens de la montée :

- rue Emile Zola, de la rue Séverine à la rue Bizet
- rue Bizet, de la rue Emile Zola à la rue Condorcet

Le stationnement est interdit rue Bizet côté pair du n°76 au n°86.



Respectez son travail
Respectez votre cadre de vie

ENSEMBLE
pour une ville plus propre !

Allo propreté

01 45 59 20 81



villejuif.fr



VILLEJUIF

COVID-19

L'une des plus difficiles expériences de ma vie professionnelle



“ L'arrivée de la Covid en mars a été très rapide et extrêmement violente, on était mort de trouille. ”

Il y a un an, la crise sanitaire s'abattait sur la France entière et touchait durement les Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). Un épisode douloureux que nous raconte **Laurence Aguila**, directrice de l'Ehpad Saint-Exupéry dans un entretien poignant. ■

Pouvez-vous nous présenter l'Ehpad Saint-Exupéry ?

L'Ehpad Saint-Exupéry du groupe associatif Arpavie, compte 160 résidents répartis sur deux bâtiments, avec deux unités de vie protégée de 12 lits chacune (pour les personnes atteintes de pathologie type Alzheimer ou troubles apparentés). Les autres résidents souffrent de dépendances diverses, de troubles du comportement ou de troubles cognitifs. 30% d'entre eux sont des Villejuifois-e-s. C'est un Ehpad 100% habilité à l'aide sociale à l'hébergement, c'est-à-dire que le Département finance une partie de l'hébergement pour les familles qui ne disposent pas des revenus suffisants. Environ 90 personnes travaillent ici, (direction, services administratifs, médecins, infirmiers, agents de services hospitaliers ou services techniques). Nous avons également un service restauration avec une cuisine sur place.

Racontez-nous les débuts de cette crise sanitaire

Dès le mois de février 2020, on avait commencé à se mettre en ordre de bataille pour préparer l'arrivée de cette épidémie. On pensait à l'époque que ce virus nous frapperait comme une épidémie de grippe ou de gastroentérite. Nous avions disposé des salles et des lits pour isoler les personnes. Mais rien ne s'est passé comme on l'avait imaginé. L'arrivée de la Covid en mars a été très rapide et extrêmement violente. Nous avons confiné dès le 9 mars soit 8 jours avant le confinement national, mais c'était trop tard car le virus était déjà dans l'établissement. Nous avons eu notre premier décès mi-mars.

Combien de personnes sont décédées de la Covid ?

En 2020, nous avons comptabilisé pas moins de 37 décès Covid sur les 59 décès pour l'année entière. Entre mars et mai, il y a clairement eu une surmortalité liée à l'épidémie. C'est cette période très courte de 3 mois qui a été particulièrement douloureuse pour les résidents, les familles et tout le personnel de l'établissement. Toutefois, le nombre de décès sur l'année entière est quasi identique à 2019, puisque 58 résidents nous ont quittés cette année-là.

Quel était votre sentiment à l'époque ?

On était mort de trouille ! Morts de trouille de se dire que la mort allait rentrer dans l'établissement. Certes, dans un Ehpad nous sommes habitués à l'accompagnement à la mort, cela fait partie de notre quotidien. Mais pas dans ces proportions et pas d'une telle violence.

Comment les résidents ont vécu cette période-là ?

Très difficilement, notamment pour la prise des repas dans les chambres. Ce moment de la journée est traditionnellement un moment où les résidents se retrouvent. Une vraie question éthique s'est alors posée. Est-ce que l'on confine la vie des gens pour les sauver à tout prix ou est-ce que l'on trouve un moyen de garder de la vie, avec les éventuels risques que cela pouvait engendrer ? Nous avons mis en place plusieurs dispositifs pour permettre aux résidents de garder le contact avec leur famille : tablettes, visites virtuelles, téléphones...

Et le personnel ?

Le personnel aussi a été durement touché. Heureusement, des équipes extérieures notamment de chez Arpavie sont venues en renfort car plusieurs agents testés positifs ont dû être placés en isolement. J'ai moi-même contracté la Covid le 16 mars 2020. Dans cette période noire, la solidarité et l'abnégation du personnel de l'établissement ont été fondamentales. Je tiens vraiment à les saluer car la situation était éprouvante.

Cet élan de solidarité semble vous toucher plus particulièrement ?

Oui, je voudrais remercier tous mes collègues et tous ceux qui nous ont prêté main forte : les étudiantes de l'IFSI du Kremlin-Bicêtre, les infirmières libérales et scolaires de Villejuif, des cadres de santé à la retraite, la directrice du jardin d'Aragon de Villejuif... Nous avons reçu de nombreux dons : des cadeaux, des masques, des cartes carburant, des visières, des surblouses... Au milieu de toute cette détresse, la mobilisation a été phénoménale.

Racontez-nous la suite

Jusqu'à fin avril, la tension était très forte. Puis ça se tarit, ça s'apaise, jusqu'au déconfinement du 18 mai. À cette date, on a permis aux résidents de ressortir de leur chambre pour revenir dans les espaces communs, dans les salles à manger. L'idée était de recommencer une pseudo-vie collective. Ces retrouvailles ont été des moments de bonheur intense.

La Covid est-il toujours présent dans l'établissement ?

Depuis fin mai, la Covid n'est plus présent dans l'établissement. Cet épisode a créé une sorte d'immunité collective. Bien évidemment on respecte toujours les gestes barrières et tous les

“ Au milieu de toute cette détresse, la mobilisation a été phénoménale. ”

protocoles sanitaires, mais nous n'avons eu aucun cas positif depuis. On pourrait presque dire que les Ehpad sont devenus plus sûrs pour les personnes âgées que le monde extérieur.

Quand a commencé la campagne vaccinale ? Comment s'est-elle déroulée ?

L'ARS Île-de-France nous a sollicités pour que la résidence fasse partie des sites pilotes pour la campagne de vaccination tout début janvier. On a commencé la campagne de vaccination le 7 janvier et on a fini le 20 février. 83% des résidents sont vaccinés par le vaccin Pfizer, le seul autorisé pour les personnes âgées. Sur les 17% restant, certains ne pouvaient se faire vacciner pour des raisons médicales ou ne souhaitaient pas être vaccinés. Ce sont aussi les nouveaux entrants qui n'ont pas reçu encore leurs doses. Notre première résidente à être vaccinée fut notre doyenne, âgée de 105 ans. Pour être vacciné, il nous faut l'accord du résident bien entendu, mais aussi celui des familles.

Et du côté du personnel ?

Là les choses ont beaucoup évolué. 15 salariés seulement ont été vaccinés au début de la campagne vaccinale, beaucoup ont été réticents au début. Mais aujourd'hui, le vaccin fait beaucoup moins débat et beaucoup de salariés souhaitent se faire vacciner. Hélas, on n'a pas forcé les doses...

On sent une forme d'optimisme dans votre discours ?

Oui, nous ne sommes clairement plus dans la situation de stress que nous avons vécu en mars 2020. Le vaccin fonctionne et je le constate ici, en tant que directrice d'Ehpad. Je suis persuadée d'une chose, si on réussit la campagne vaccinale, alors tout finira par s'arranger.

Vous vous attendiez à vivre une année 2020 de la sorte ?

Sincèrement, cela fait partie des plus difficiles expériences de ma vie professionnelle. Et ça fait 30 ans que je fais ce métier ! Cela nous a amenés à beaucoup de réflexion sur notre capacité à prendre soin et à accompagner les personnes âgées ; le rôle et la place de chacun. Dans ce moment particulier, comme il n'y avait plus les familles, nous avons pu redonner la parole aux résidents. Une vraie interaction s'est créée. C'est dans ces moments-là que l'on voit l'importance des familles dans la vie d'un Ehpad. J'aimerais conclure en rendant hommage aux résidents qui nous ont quittés et je voudrais présenter mes condoléances aux familles, car nous n'avons pas pu le faire correctement il y a un an. Je pense très fort à eux.



PROXIMITÉ

Conseil citoyen : soyez acteur de votre quartier

Dans une dynamique locale de co-construction entre la municipalité et les habitants, les Conseils citoyens font leur retour. Ils seront de nouveau opérationnels dans les différents quartiers identifiés par l'Etat « Politiques de la Ville ». ■

Vous êtes habitant.e.s des quartiers Lebon-Lamartine-Mermoz, Armand-Gouret, Alexandre Dumas et des Lozaitz ? Vous souhaitez participer activement à la vie de votre quartier ? Devenez conseiller-ère citoyen-ne ! En 2021, les Conseils citoyens sont relancés. « *Instaurés par la loi de programmation pour la ville et la cohésion de 2014, ces instances sont des outils essentiels dans une optique de mobilisation territoriale à l'échelle des quartiers de vie concernés. Laissés à l'abandon par l'ancienne municipalité, il était primordial de les faire renaître pour permettre aux habitant.e.s d'être parties prenantes des sujets qui les concernent* » explique Antonin Cois, conseiller municipal délégué en charge de la Politique de la Ville. Leur rôle : faire avancer les choses pour changer la vie des quartiers en faisant le lien entre les habitant.e-s, les institutions et les bailleurs.

S'INVESTIR POUR LA VIE DE QUARTIER

Afin de relancer ces Conseils citoyens, la direction de la Citoyenneté a conduit en janvier et février derniers, un bilan avec les conseiller-ère-s actuellement en poste. Sur les 100 personnes inscrites, 18 ont exprimé le souhait de continuer à s'investir. Ils constitueront la base de ces nouveaux conseils et accompagneront les nouvelles recrues dans leurs missions liées à la gestion urbaine de proximité, au renouvellement urbain, à l'amélioration du vivre ensemble dans les quartiers ou encore aux animations et fêtes de

quartier. Pour pouvoir pleinement traiter les sujets de cette ampleur, des moyens humains pour l'accompagnement et la formation des membres et de l'ensemble des habitants seront mis en place au sein de la Maison de la citoyenneté ainsi qu'un budget participatif d'au moins 6 000 euros par Conseil citoyen. Cela permettra de mobiliser des moyens techniques et de soutenir des initiatives locales.

MODE DE DÉSIGNATION

Chaque instance sera composée de 30 conseiller-ère-s maximum. « *Nous avons discuté avec le Préfet délégué pour l'Égalité des chances et nous proposons une répartition équitable des modes de désignation* » poursuit Antonin Cois. Ainsi, un tiers des habitant.e-s seront sélectionné-e-s pour leurs actions et connaissances des quartiers, comme les membres d'associations locales par exemple, un tiers des conseiller-ère-s sera tiré au sort à partir soit de la liste électorale soit de la liste des locataires et le dernier tiers des conseils citoyens sera des habitant.e-s volontaires qui ont souhaité s'investir. La situation sanitaire interdit de se réunir et ne permet pas une relance aussi rapide qu'initialement souhaité. La liste définitive sera connue d'ici l'été, pour que les premières réunions puissent avoir lieu en présentiel au mois de septembre. Vous êtes intéressés ?

> Inscription auprès de la direction de la Citoyenneté, 143, rue Jean-Jaurès : citoyennete@villejuif.fr ou 06 82 15 75 07.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE HENRI-WALLON

Une école éco-responsable

Vendredi 5 mars, les élèves de l'école élémentaire Henri-Wallon et le maire, Pierre Garzon, invité pour l'occasion, ont signé une Charte de l'éco-citoyenneté. ■



Ne pas jeter de papiers dans la cour, recycler les piles et les bouchons, limiter l'utilisation de plastique en classe, etc. Les élèves de l'école élémentaire Henri-Wallon se mettent au vert. Après un an de réflexion et de rédaction, les écolier·ère·s villejuifois·es ont signé une charte de l'éco-citoyen en compagnie du Maire, Pierre Garzon. « *Les enfants sont très enthousiastes et débordent d'idées pour préserver la planète. L'an dernier, des éco-délégués ont été élus pour porter les différents projets au sein des classes* » explique Philippe Maillard, directeur de l'établissement scolaire. « *C'est même eux qui ont souhaité convier le maire à la signature !* » Depuis 2015, l'école Henri-Wallon s'inscrit dans une démarche de dévelop-

pement durable et est labellisé E3D (Établissement en Démarche de Développement Durable). Après avoir mené différentes actions autour de l'énergie, de l'eau ou encore du recyclage, l'établissement scolaire souhaite poursuivre ce travail tout au long de l'année avec une exposition autour de la durée de vie d'un déchet, en limitant l'utilisation des objets en plastique durant les cours, en organisant des rencontres avec les agents municipaux de la Ville ou encore en lançant une opération tornade verte pour contribuer au nettoyage du quartier accompagné par les parents d'élèves. Le maire a déjà annoncé qu'il serait au rendez-vous et participerait à l'opération.

MODE

Coxeline décline avec élégance la street culture

Dans la jolie maison héritée de sa grand-mère, Céline Tardivel, imagine et confectionne des vêtements féminins qui allient street wear, motifs géométriques et imaginaire traditionnel japonais. ■

« **A**vec le temps, je travaille de plus en plus la découpe, l'harmonie des textiles et des matières ultraconfortables. » Toutes les créations de sa marque Coxeline sont attendues par des clientes fidèles à l'univers de la créatrice. C'est à son retour de Montréal, il y a 6 ans, que Céline Tardivel, décide de se consacrer pleinement à la passion qui l'habite depuis toujours, créer des vêtements. Diplômée de l'école Esmold, Céline a d'abord travaillé pour plusieurs marques et enseignes de prêt-à-porter; mais pas toujours du côté de la création. Mais même lorsqu'elle était vendeuse, Céline continuait d'imaginer des vêtements. Sa marque Coxeline, elle l'a créée en 2007. Pour le nom, elle s'est inspirée de son prénom et du petit insecte fétiche, la coccinelle, « *un insecte porte-bonheur, qui entraîne les gens sur son dos et dans son univers.* » Elle fait aisément ce parallèle car chaque pièce de sa collection est unique mais c'est aussi un moyen d'entrer dans son monde. « *J'aime dire que c'est le syndrome de Cendrillon, on entre dans la pièce ou pas.* » Ses clientes apprécient



ce pari, et s'amuse de porter un 42 quand elles font un 36 ou inversement, car le vêtement se porte selon le désir de la cliente. Céline a même créé une page Facebook, où elles peuvent se revendre ses pièces. Depuis un an, elle multiplie les collaborations avec d'autres artistes et créateurs. Elle vient aussi de lancer Matsu, une marque dédiée aux hommes, dont la première collection date d'il y a deux mois.

> Plus d'infos sur <https://coxeline3.myshopify.com/> Facebook : [coxeline3](#) ou Instagram [coxeline_SW](#)

En bref...

Un nouvel agent de proximité

Vous avez des questions sur l'avancée du Grand Paris ? Habitants ou commerçants, vous avez été impactés par la réalisation des travaux ? Lala Plez, nouvel agent de proximité, est présente pour vous accompagner et met tout en œuvre pour répondre à vos questions et faciliter votre quotidien. Elle sera l'interlocutrice privilégiée des riverains de Villejuif et des habitants à proximité des chantiers des gares Villejuif Louis-Aragon, Institut Gustave-Roussy et de l'ouvrage Joffrin.



> Voici son contact :
Lala Plez – Agent de proximité à Villejuif
06 46 90 78 36



ÉCHELLES LEJARRE ET FILS

Une affaire à échelle familiale

Créée en 1925 par Henri Lejarre à Villejuif, la société Echelles Lejarre et fils poursuit son activité de fabrication d'échelles en bois près de 100 ans plus tard. Cette entreprise familiale, désormais gérée par Pierre Lejarre, sa femme Catherine et son fils Nicolas, transmet son savoir-faire de génération en génération. ■

Dans le vaste atelier du 13 rue Marcel Grosmenil, se perpétue depuis 1925 un savoir-faire ancestral. C'est ici, entre les plans de travail et les machines mécaniques, de la scie à ruban à la raboteuse en passant par la ponceuse, que l'entreprise Echelles Lejarre et Fils fabrique des échelles en bois. Des bastaings de bois de 6m de long sont ainsi entreposés dans un coin avant d'être découpés et lissés. Il faut ensuite dimensionner les montants des échelles et percer des trous pour intégrer les échelons. « L'essence de bois que nous utilisons pour les montants est de l'hémlock qui a la particularité d'être très robuste tout en gardant de la souplesse » précise Nicolas Lejarre, qui a rejoint l'atelier familial il y a 13 ans. « L'activité de la société a beaucoup évolué depuis les années 90 et l'essor de l'aluminium. Nous vendons des échelles, des échafaudages et des plateformes en aluminium de notre fournisseur Tubasca pour des chantiers, notamment pour les travaux de prolongement de la ligne 14 du métro. » Pourtant, la famille Lejarre a souhaité poursuivre la production artisanale d'échelles en bois et fait partie des derniers fabricants français. « Le bois c'est l'identité de

notre entreprise et il représente toujours 30% de notre chiffre d'affaires » ajoute Nicolas Lejarre, garant de cette tradition familiale.

4^E GÉNÉRATION

Nicolas représente la 4^e génération de Lejarre à travailler pour l'entreprise familiale. Elle fut fondée en 1925 par son arrière-grand-père Henri, puis reprise par son grand-père Alexandre, qui aimait encore venir « se distraire » à l'atelier dès qu'il en avait l'occasion. Pierre Lejarre, le père de Nicolas, a commencé à y travailler dès ses 17 ans et garde des souvenirs marquants de la tempête de 1999 qui « a entraîné une période d'activité très intense. Nous avons réalisé 3km d'échelles de toit en deux semaines ! » L'actuel gérant de la société travaille donc au quotidien avec son fils mais également avec sa femme Catherine, en charge de la gestion administrative. Une véritable affaire de famille qui traverse le temps et offre à ses clients un rapport privilégié et un service après-vente efficace.

> Renseignements : www.echelleslejarre.com
echelleslejarre@bbox.fr ou 01 47 26 12 07



COMPOSTAGE COLLECTIF

Un cycle vertueux est en marche



de copropriété au compostage pour développer son utilisation » précise Aurélien Liaut, chargé d'animation à la Maison de l'environnement. Plusieurs composteurs sont également installés dans les écoles de la ville et d'autres projets vont être menés pour améliorer le tri des déchets dans les restaurants scolaires.

RÉDUCTION IMPORTANTE DES DÉCHETS

De l'avis général, les systèmes de compostage réduisent drastiquement le volume des ordures ménagères. « Près de 100 kg de déchets sont mis au compost chaque semaine dans notre résidence estime Jeanine Rollin-Coutant, présidente de l'amicale des locataires de la résidence Beausoleil. Cela fait 10 ans que nous avons démarré le compostage. Il y a de plus en plus d'adeptes et nous allons avoir besoin de plus de bacs pour répondre à la demande ! »

La réduction des déchets est un enjeu environnemental majeur. À Villejuif, cinq composteurs collectifs sont entretenus par les habitants avec le soutien du Territoire Grand-Orly Seine Bièvre (GOSB). ■

En février 2020, juste avant l'entrée en vigueur du confinement, un composteur collectif était inauguré au square des Guipons à la demande de riverains et de l'association de quartier le Village des Sorrières. Un an plus tard, plus de 60 personnes utilisent cet équipement pour recycler leurs déchets végétaux. Trois référents sont chargés de veiller à sa bonne utilisation, de transmettre les informations aux autres participants et d'entretenir les bacs. « Nous sommes engagés dans cette démarche éco-citoyenne qui apporte aussi de la vie et du lien social dans

le quartier » explique Boris Mantsi, l'un des référents du projet.

UN ENTRETIEN RÉGULIER

Des composteurs collectifs sont ainsi déployés sur plusieurs sites de la commune : le jardin de la géothermie, la résidence Beausoleil, la rue de Chevilly, le square des guipons et la rue Sevin. Ces projets sont soutenus par la Maison de l'environnement qui accompagne les habitants. Les composteurs demandent de la vigilance et de l'entretien. « Nous allons prochainement travailler, en lien avec la municipalité, à sensibiliser les bailleurs et les syndicats

• Jeudi 8 avril à 18h30

Réunion d'information sur le compostage en pied d'immeuble pour les habitants des immeubles collectifs (bailleurs et copropriétés) avec Denise Achache (GOSB) et Damien Houbbron (DM compost).

> à suivre en visio-conférence, sur villejuif.fr

• Vendredi 9 avril à 18h30

Réunion de réflexion sur les biodéchets de la restauration collective avec Denise Achache (GOSB) et Jérôme Sandier (DM Compost).

> à suivre en visio-conférence, sur villejuif.fr

• Samedi 10 avril

Inauguration des composteurs collectifs dans les parcs (à suivre en direct sur les réseaux sociaux de la Ville) :

> 11h : Square Pasteur

> 14h : Parc Pablo Neruda

> 16h : Parc Normandie Niemen

SOLIDARITE

138 arbres fruitiers plantés ce printemps !

Du 13 mars au 4 avril, les services municipaux n'ont pas chômé pour planter près de 138 arbres fruitiers sur le territoire villejuifois. Ces plantations font suite à la consultation lancée fin 2020 par la municipalité proposant aux habitants de reverdir leur quartier et lutter contre le changement climatique avec des plantations d'arbres, dans les rues ou dans les écoles. Pommiers, poiriers, cerisiers, ou encore pruniers, l'accent a été mis sur les arbres fruitiers. L'arbre fruitier porte un impact fort à la fois sur le cadre de vie, sur l'écosystème urbain, sur la santé et sur les liens sociaux, et ce avec une très faible emprise au sol. Enfin, ces arbres sont générateurs d'interactions, en offrant la possibilité de moments de convivialité, de sensibilisation ou d'apprentissage.



SOLIDARITE INTERNATIONALE

La Ville vous accompagne dans vos projets solidaires

Vous êtes Villejuifois.e.s et vous avez un projet de solidarité en France ou à l'étranger ?

Le Comité de Jumelage de Villejuif peut vous aider à le concrétiser, si vous répondez à l'appel à projets.

Pour faire votre demande, vous devrez adresser un dossier comprenant un descriptif du projet, son budget prévisionnel, et le montant de l'aide sollicitée. Pour être éligible, il devra correspondre aux objectifs de solidarité du Comité de Jumelage et émaner d'une association dont le siège est à Villejuif et dont au moins l'un des membres est villejuifois. Chaque association candidate et remplissant les conditions requises sera convoquée à une présentation du projet devant le Conseil d'Administration du Comité. Après évaluation de l'ensemble des projets, chacun recevra une réponse avant le **25 juin 2021**. Les dates indiquées pourront être modifiées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire

> Les dossiers de candidature à envoyer avant le 31 mai 2021 à Comité de Jumelage

Maison de la Citoyenneté - 143 rue Jean Jaurès - 94800 VILLEJUIF



SOLIDARITE

Le GAS cherche des bénévoles

Le groupe accueil et solidarité (GAS), en aidant les réfugiés à se meubler, participe depuis plus de quarante ans à une économie circulaire et solidaire sur toute l'Île-de-France. Pour mener à bien leurs missions, le groupe a besoin de bénévoles pour les aider à monter/démonter des meubles, aider les réfugiés à choisir ces meubles, aider au chargement des meubles dans les camions de livraisons ou encore accompagner l'équipe de livreurs pour aider à livrer les personnes. Il s'agira également d'aider, en semaine ou le samedi matin, au tri du petit matériel récupéré en semaine (couverture, vaisselle, petits objets...) afin de pouvoir ensuite leur redonner une seconde vie en les distribuant aux réfugiés. Si vous souhaitez les aider et que vous avez des disponibilités quelques samedis par mois, ou en semaine, contacter : contact@gas.asso.fr ou 01 42 11 07 95.



Solidarité

L'association Handicap insertion internationale et la Ville de Villejuif ont organisé une distribution de denrées alimentaires vendredi 26 mars dans le quartier Pasteur. Près de 15 000 euros de denrées en provenance de Rungis (lait, fruits, légumes, yaourts, plats cuisinés, etc.) ont été remis à près de 200 personnes et étudiants en grande précarité. Des nombreux partenaires et associations locales ont été mobilisés pour cette distribution, en présence de Cathy Morot, adjointe au maire en charge du Mouvement associatif. Merci à tous pour ce bel élan de générosité !



DON DU SANG

LUNDI 19 AVRIL de 14h30 à 19h30

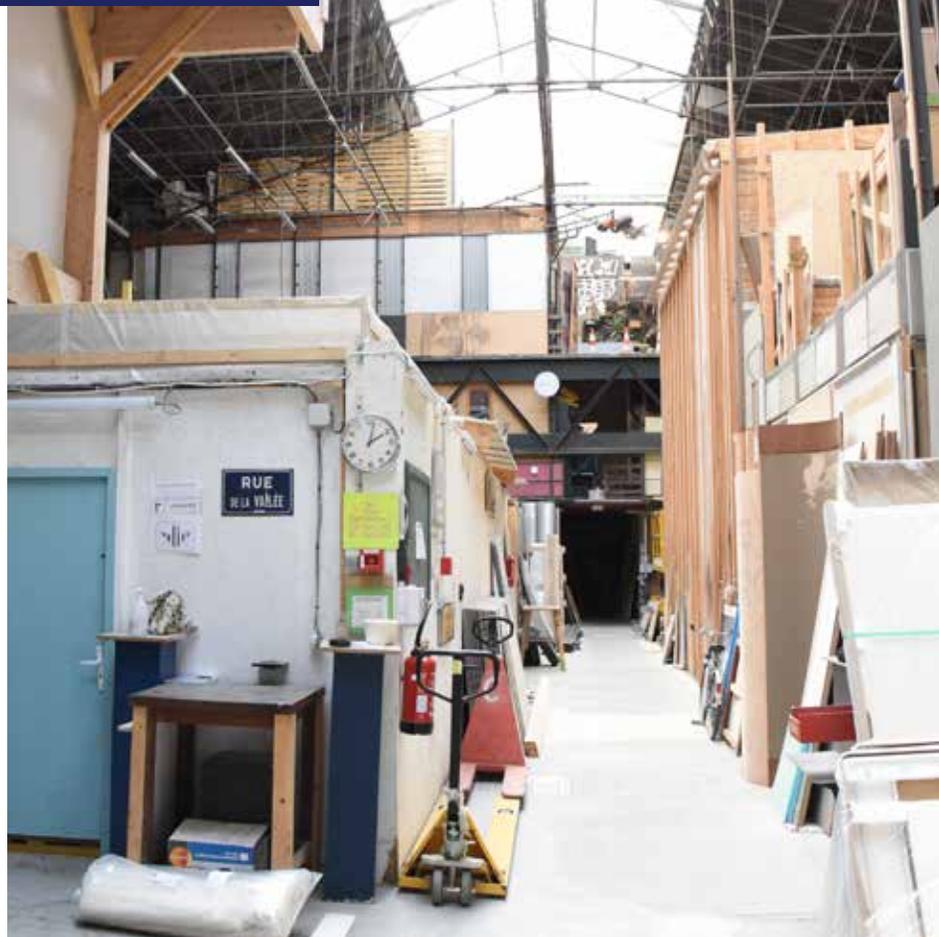
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL



GYMNASE GUY-BONIFACE

La Culture prend des couleurs

Déserté pour cause de pandémie, le gymnase Boniface a trouvé une très belle façon de rester utile. Depuis le 5 mars, l'artiste plasticienne Flora Moscovici, spécialisée dans la peinture *in situ*, y est installée en résidence. Tous les jours de la semaine, et éventuellement le week-end, elle peint les bâches d'habillage des échafaudages et palissades qui seront installées sur la façade du ministère de la Culture, rue de Valois, lors des prochains travaux de rénovation. Flora Moscovici a répondu et remporté l'appel à projet Camus qui proposait de réaliser cette bâche. Elle a l'habitude de créer des peintures éphémères en s'inspirant des lieux, de leur histoire, de leur architecture, de leur lumière. Pour ce projet, elle s'est plongée dans l'histoire du quartier du Palais royal au début du 19^e siècle, qui était le lieu de toutes les effervescences culturelles et de toutes les débauches. « *J'avais en tête l'idée d'un rayon de soleil qui se pose sur une façade et qui l'embrasse de couleurs rouge, orange... Je voulais partir de ce phénomène naturel d'un immeuble qui s'illumine, des couleurs qui se transforment et les fusionner avec des couleurs déjà présentes dans l'environnement, celles des trottoirs et du bitume, qui ne sont pas considérées comme belles ; et puis la couleur du ciel* » précise-t-elle. L'artiste plasticienne, qui est également enseignante à l'école supérieure d'art et de design de Nancy, se fait seconder par des anciennes étudiantes, qui l'aident à créer les peintures qu'elle posera sur l'immense toile de 18m de haut par 10m de large. La municipalité de Villejuif a tout de suite répondu favorablement à la demande de l'artiste. La toile sera installée début avril, rue de Valois.



ARTS

Atelier 28 : un espace de créations

L'Atelier 28 propose un espace atypique pour les artistes et artisans locaux, français et internationaux. Dans un espace de 2000 m² et 10 m de hauteur, cette véritable pépinière promeut des savoir-faire parfois en voie de disparition. ■

Installé au 28 rue Pasteur, l'Atelier 28 est un immense hangar accueillant artistes et artisans à la recherche d'un espace de travail. À première vue, l'intérieur semble plongé dans le chaos. Échelles, palettes en bois et autres outils de bricolage jonchent le sol et occupent le moindre recoin. Ce n'est qu'une fois entré que l'Atelier 28 se révèle. Chaque mètre carré est soigneusement aménagé en petits espaces de travail, en ateliers ou lieux de confection pour une cinquantaine de personnes de tous horizons confondus. « Nous accueillons une vingtaine de corps de métiers, explique Kévin Chantha, propriétaire des lieux. De l'ébénisterie à la sérigraphie en passant par la couture ou la musique, cet espace partagé est reconnu pour les nombreux savoir-faire et les talents de nos pensionnaires. »

UNE NICHE DE TALENTS

Depuis 1994, l'atelier offre de manière temporaire ou permanente un environnement professionnel adapté à la réalisation de projets pour lesquels les clients font appels aux professionnels, artistes et artisans indépendants qui le composent. C'est le cas de Monique, spécialisée dans l'orfèvrerie et installée rue Pasteur depuis 3 ans. « Je cherchais un atelier et je suis tombée par hasard sur ce lieu atypique. Après avoir rencontré Kévin et fait le tour de la structure, j'ai tout de suite adhéré au concept. C'est un endroit qui se fait rare de nos jours. On partage tous la même passion de l'artisanat. C'est magique ! » se confie-t-elle.

UN LIEU DE PARTAGE

Certains artisans proposent également des cours ou des ateliers. « L'orfèvrerie est un vieux

métier qui se fait rare aujourd'hui. On a souhaité proposer des cours pour initier le public et faire découvrir notre passion » ajoute Monique.

Vous recherchez un atelier, un espace de travail ? Individuel ou partagé ? À louer de manière temporaire ou à l'année ? Vous recherchez un artisan spécialisé ? Contactez-les directement dans la rubrique du site www.atelier-28.com « nos membres » ou bien, à l'Atelier 28, 28 rue Pasteur.



ASSOCIATION LA GARDE À VUE

Découvrez la sérigraphie

L'association La Garde à Vue propose tout au long de l'année des ateliers sérigraphie. Animé par Roman Rolo, durant un mois les stagiaires sont accompagnés dans la réalisation d'un projet personnel de A à Z. ■

Niché sur une mezzanine de l'Atelier 28, l'association La Garde à Vue ouvre les portes de son studio aux amateurs de l'image imprimée. Roman Rolo, imageur sérigraphe, anime des ateliers d'accompagnement à la sérigraphie tout au long de l'année. « Durant quatre séances d'une demi-journée, les participants découvrent chaque étape de la sérigraphie. Dans un premier temps je leur montre comment ça marche. Puis, c'est à eux de jouer. Ils devront confectionner un tirage personnel en quatre couches sur papier. L'objec-

tif de ce stage est de pouvoir le reproduire chez soi en parfaite autonomie » explique le sérigraphe. Car la particularité de Roman et de son studio, c'est que tout son matériel est fait maison ! « Il suffit d'avoir un peu d'espace à la maison et une petite expérience pour se créer un atelier de sérigraphie personnalisé » sourit-il. Vous souhaitez découvrir la sérigraphie ?

> Renseignements et inscription : roman.rolo@gmail.com ou par téléphone : 06 21 13 29 28.

Un service public de l'énergie au cœur de votre ville



43.000 tonnes de CO₂* évitées chaque année

Produire et distribuer une énergie propre et économique ?
Chaque jour, la Semhach exécute cette mission de service public
dans l'intérêt des collectivités et des utilisateurs.

*Chiffre 2018

COMMUNISTES ET CITOYENS

Il y a urgence, des moyens pour l'école !

Dans les écoles maternelles et élémentaires, à Villejuif comme ailleurs, les parents et les enseignants sont dans le désarroi et la colère face à l'incurie du Ministère de l'éducation nationale. Leurs mobilisations sont légitimes et reçoivent notre soutien le plus actif.

Le gouvernement et le ministre de l'Education nationale ont failli à leur devoir. Ils ont sous-estimé la gravité de la contagion dans les écoles, ils n'ont pas agi pour la médecine scolaire, réduite à rien (un pour plus de 10 000 élèves et aucun à Villejuif), poursuivi la liquidation du suivi psychologique des élèves : deux psychologues pour 5 000 élèves alors que les enfants touchés par des troubles n'ont jamais été aussi nombreux.

Les remplacements ne sont plus assurés. Cette situation oblige la communauté éducative à se mobiliser, soutenue par les élu-es de la majorité, elle a obtenu le remplacement d'un congé maternité à l'école des Hautes Bruyères et le remplacement d'un professeur d'anglais au Collège Guy Môquet. Sur les douze postes d'AESH promis par la DASEN le 21 janvier, seulement six ont pris leur fonction à ce jour.

Les postes d'aide administrative aux tâches des directeurs ont été supprimés et manquent cruellement dans la gestion des écoles. La lutte paye mais beaucoup reste à faire.

Au-delà de l'incapacité à gérer la crise sanitaire, alors que les besoins sont énormes, la casse du service public de l'éducation continue avec le projet de suppression des dispositifs d'éducation prioritaire, des suppressions de postes à tous les niveaux.

En difficulté, le Ministère veut transférer les responsabilités vers les communes, notamment sur les questions de santé. Il trompe parents et enseignants sur les compétences pour mieux cacher le désengagement de l'état.

Au quotidien, les élus communistes et citoyens accompagnent les initiatives de la communauté scolaire. Avec notre maire, Pierre Garzon, nous exigeons la vaccination dans l'urgence pour tous les personnels enseignants et des services municipaux en contact avec les enfants. Une attention particulière pour nos aînés.

La crise sanitaire est sans précédent et les conséquences sur notre vie quotidienne sont immenses. Chaque génération vit cette période difficilement et différemment ; ce qui nécessite des réponses adaptées aux besoins de chacun.

Ainsi nous portons une attention particulière aux personnes âgées et isolées et mettons en œuvre des actions concrètes de soutien. Dès l'été, la ville a soutenu les associations caritatives pour augmenter fortement les aides d'urgences aux personnes les plus démunies notamment les aides alimentaires. Parallèlement les services municipaux sont mobilisés pour maintenir un lien avec les habitants et rompre l'isolement ; chaque semaine, des villejuifois sont contactés par téléphone. Un échange de quelques minutes pour prendre des nouvelles et s'assurer que tout va bien. Les portages de repas sont intensifiés et nous poursuivons nos objectifs d'augmenter encore le nombre de bénéficiaires. En janvier dernier, la remise des colis festifs a été l'occasion de faire un point avec nos aînés et d'écouter leurs nouvelles attentes.

Nous suivons très attentivement l'évolution de la vaccination. A ce jour, l'Etat ne dispose pas encore d'assez de doses pour créer des centres de vaccination dans chaque ville ; aussi un service d'accompagnement dans les centres du Val de marne a été proposé aux aînés de Villejuif

Et puis nous travaillons dès à présent aux jours meilleurs. Après de longs mois d'isolement il faudra aider et soutenir nos aînés à reprendre une vie sociale sans crainte. Des accompagnements spécifiques et individuels devront se mettre en place au plus près des besoins et attentes, des initiatives innovantes seront impulsées afin que tous soient associés aux projets de la ville.

De nouveaux défis solidaires, à l'image de notre mandature !

R. Abdourahmane, C. Achouri, D. Bakour, A. Cois, G. Bulcourt, G. Chastagnac, G. Du Souich, P. Garzon, M. Kadri, A-G. Leydier, V. Morin, C. Morot, M. Munoz, M. Ouahrani, Ö. Öztoran

RÉINVENTONS VILLEJUIF, ÉCOLOGISTE ET SOCIALISTE

Le service municipal des retraités reste plus que jamais mobilisé

Voilà une année passée que nous vivons dans cette crise sanitaire. Notre ville n'a cessé de s'adapter aux besoins et aux réglementations en vigueur. Si l'ensemble des services de notre ville sont concernés, celui du Centre Municipal des Retraités l'est tout particulièrement et nous les en remercions.

La municipalité avons renforcé le Service d'Aide à Domicile et du portage des repas. Lors du second confinement, nous avons appelé des centaines de Villejuifois âgés pour prendre de leur nouvelles. Aujourd'hui encore c'est 150 Villejuifois(es) âgées et isolées que nous appelons chaque semaine.

Nous avons mis en place des transports accompagnés pour se rendre dans les centres de vaccination, plusieurs dizaines de Villejuifois(es) en ont bénéficiés. Nous avons mise en place une ligne téléphonique pour aider les personnes à s'inscrire ou se préinscrire dans les centres de vaccinations pour limiter les impacts de la fracture numérique.

Aujourd'hui, la vaccination s'accélère, le partenariat avec le centre de Bonneuil, le dispositif du département, l'augmentation des doses et le travail du centre municipal de santé avait permis de vacciner de nombreux Villejuifois(es) de plus de 75 ans.

Nous mesurons les conséquences de cette crise sanitaire sur les villejuifois(es) et le SMR travaille déjà sur des dispositifs post crise. Nous accueillerons des services civiques pour accompagner les personnes à se réapproprier l'extérieur et pour reprendre les liens sociaux. Nous travaillons à l'implantation de l'association des Petits frères des pauvres, à la proposition d'un dispositif de collocations intergénérationnelles et surtout à la reprise de l'ensemble des activités du SMR.

Parce rien ne cède à notre union, parce que l'espoir est primordial en cette période, nous vous informons que nous travaillons, à l'organisation d'événements festifs, de convivialité. Un post épidémie. Nous serons prêts pour fêter avec vous cette libération.

A. Weber, S. Manton, M. Kacimi, M. Plusquellec, K. Parra Ramirez, A. Saadi

GÉNÉRATIONS ET CITOYENS

Situation sanitaire préoccupante dans les écoles

L'Inspection Académique du Val-de-Marne souligne un « tsunami de remontées de cas positifs par les écoles », « il n'est pas possible de répondre dans des délais satisfaisants ». 600 déclarations sont ainsi en attente.

Nos écoles sont concernées, comme ailleurs, et une vingtaine de classes subit depuis 2 semaines une alternance de fermetures, réouvertures dans plusieurs groupes scolaires. Les enseignants et personnels communaux sont touchés et, nouveauté du variant, des enfants également. La municipalité met tout en œuvre pour maintenir la continuité du service public et le respect du protocole sanitaire. Mais l'Etat fait porter aux collectivités le poids de décisions qui interrogent.

Si l'ouverture des écoles nous semble fondamentale pour les enfants, car nous voyons encore aujourd'hui les séquelles du premier confinement, elle ne peut se faire dans n'importe quelles conditions. Il semblerait pertinent d'appliquer une gestion locale. Dès qu'une école est touchée, elle devrait être fermée par l'Education Nationale, le temps de tester l'ensemble des personnels et des enfants pour appliquer la logique « tester, isoler, tracer ». Nous demandons aussi que tous les personnels des écoles volontaires soient vaccinés au plus vite et dotés de masques FFP2. Enfin, pour éviter les brassages, le recrutement massif de remplaçants est impératif.

G. Lafon, J. Lambilliotte, P. Meyne, N. Pasquet, S. Taillé-Polian

VILLEJUIF ÉCOLOGIE

Tous ensemble face au virus !

Les nouveaux variants du coronavirus se déchainent sur le Val-de-Marne depuis janvier, et Villejuif est l'une des villes les plus frappées. Les victimes sont principalement les personnels héroïques de nos hôpitaux. Nos agents municipaux paient aussi un lourd tribut, car nous tentons de maintenir ouverts les services publics. Au 25 mars, sur 100 agents malades, 60 travaillaient dans les écoles, 15 dans les crèches, les autres principalement dans la police municipale. 24 classes étaient fermées. La veille, le dernier chauffeur apportant les repas dans les cantines était cas contact : la Semgest doit recourir à des intérimaires... A l'impossible nul n'est tenu ! Car les nouveaux variants frappent aussi les enfants (moins gravement heureusement) : le rythme de contamination des enfants de moins de dix ans a doublé au cours du mois de mars.

En janvier, le pouvoir a fait le choix de faire tourner l'économie sans souci de la santé. « Chaque jour avant le confinement est un jour gagné », disait le Président : chaque jour des centaines de morts, des dizaines de milliers de nouveaux contaminés. Fin mars, nous déplorons à la fois nos morts et le reconfinement... Et après le fiasco des masques, le fiasco des tests, et le retard à la vaccination dans cette 3^e vague. Était-ce vraiment la bonne stratégie ? Le pouvoir nous infantilise par des consignes de plus en plus absurdes. Pourtant nous sommes capables d'être vigilants et responsables. En attendant les vaccins : capables de nous rencontrer avec prudence, avec des masques, de repousser la tentation de se réunir à une demi-douzaine dans un bureau fermé autour d'un apéro ou d'une pizza. Nous le devons à nos familles, à nos voisins, à nous-mêmes. C'est grave que les enfants interrompent l'école, mais s'ils tombent malades, ils manqueront aussi des cours.

Il faut être fermes pour casser la transmission du virus et déjà préparer la suite. A court terme : rattrapage scolaire. Puis : rééquipement massif de la France en services de santé et revalorisation des métiers de soignants. Et préparer la résilience de notre ville face aux futures épidémies : une ville moins dense, aux espaces verts ombragés, car l'air libre est l'endroit le plus sûr. Et enfin remettre en cause un modèle économique qui détruit la biodiversité, notre principale protection contre les nouveaux microbes.

C. Assogba, M. Bellin, B. Brienza, T. Duboc, N. Gandais, A. Lipietz, M. Sofi

VILLEJUIF EN GRAND

« Non communiqué volontairement »

V. Arlé, M. Badel

VILLEJUIF RASSEMBLÉE

Le torchon brûle !

Chaque fois que nous abordons un sujet de mécontentement dans notre tribune, ce journal publie dans le même numéro un article pour désavouer nos propos. Par ce biais, la communication du maire anticipe et contrôle les publications de l'opposition. Quelle belle démocratie !

Dans la même idée, il n'aura pas fallu longtemps aux élus communistes pour s'imposer au sein de cette nouvelle majorité plurielle. L'autoritarisme transpire à travers les courriers et les décisions. Les adjoints acceptent les règles ou sont priés de rendre leur écharpe.

Ce mois-ci, l'adjoint au logement du groupe PS a bien tenté de dénoncer des dérives clientélistes naissantes sur des attributions de logement et des embauches de camarades au sein de la mairie. Son recadrage a été cinglant. Le groupe d'élus écologistes a bien tenté de s'opposer en Conseil Municipal à deux délibérations contraires à leurs valeurs, ils ont été désavoués publiquement.

Avec une majorité d'élus communistes, tout fonctionne de manière étatique et tout projet est d'abord politique avant d'être dans l'intérêt des Villejuifois. C'était la norme avant 2014, qui pouvait croire le contraire aujourd'hui ? Leur propagande coûteuse et peu écologique dans nos boîtes aux lettres le démontre déjà.

L'audit sur le thème de la « sécurité » lancé en grande pompe au mois de novembre ? Oublié. Et pour cause, les conclusions plébiscitent la politique que nous avons amorcée sous la précédente mandature. Le maire se donne le temps de réfléchir. Devons-nous lui rappeler que le temps presse quand certains habitants n'osent plus rentrer ou sortir de chez eux.

Et les projets ambitieux élaborés par l'ancienne municipalité ? Annulés. L'un portait sur la construction d'une résidence seniors, le second sur la construction d'un complexe culturel avec pavillons en éco-quartier le long de la coulée verte. Manquaient-ils d'intérêt pour la ville ? Certainement pas. Nos concitoyens paient au prix fort ces postures politiques.

Sans compter que, par leur caractère illégal, ces annulations vont coûter d'énormes indemnités compensatoires aux contribuables villejuifois. Des contribuables qui n'en sont plus à une gabegie près : dans leur grande mansuétude, ils financent les salaires du personnel municipal à hauteur de 1607 heures par an, pour 1540 heures réellement travaillées. L'équivalent de plusieurs dizaines de postes...

M. Zulke, M. Bounegta, C. Casel, C. Esclangon, M.-F. Etori, F. Ouchard, M. Tounkara, F. Le Bohellec, A. Mimran



POSTE DE POLICE MUNICIPALE DE VILLEJUIF

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
Le samedi de 9h à 12h

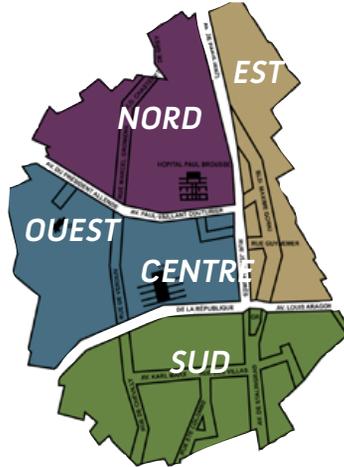
01 86 93 33 30
29, rue Georges-Le-Bigot 94800 Villejuif
police-municipale@villejuif.fr

Présence des policiers tous les jours de 8h à 3h du matin

ALLO PROPRETÉ : 01 45 59 20 81

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

- Sud : mercredis 7 avril et 21 avril, 5 mai
- Batigère : mardis 13 et 27 avril, 11 mai
- OPH : mercredis 14 et 28 avril, 12 mai
- Nord : lundis 19 avril, 3 et 17 mai
- Est : jeudis 8 et 22 avril, 6 mai
- Centre : mardis 6 et 20 avril, 4 mai



Déchèterie mobile Proxitri : 19-23, avenue de l'Épi d'Or : Le 4^e samedi du mois de 9h à 17h (pas de collecte au mois d'août). Accès gratuit, réservé aux habitants munis d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité, en véhicule léger de moins de 3,5 tonnes ou avec remorque de moins de 500 kg. Toutes les déchèteries du territoire Grand-Orly Seine Bièvre, qu'elles soient fixes ou mobiles, sont ouvertes.

PHARMACIES DE GARDE

- **Dimanche 11 avril**
Pharmacie Zinoune
42, avenue Karl-Marx
- **Dimanche 18 avril**
Pharmacie de la Pépinière
45, avenue Paul-Vaillant-Couturier
- **Dimanche 25 avril**
Pharmacie Audrain
66, rue Marcel-Grosmenil
- **Samedi 1^{er} mai**
Pharmacie Lasry
81, rue Henri-Barbusse
- **Dimanche 2 mai**
Pharmacie du Soleil
71, avenue de Paris
- **Dimanche 9 mai**
Pharmacie Duong
65, rue Moulin de Saquet

CARNET – FÉVRIER 2021

Naissances : Ahmed Hadri, Olivia Mavier Hoac, Baptiste Godet Constant, Adam Farahy, Adam El Adel, Eliz Tekin, Sajid Rebaa, Yden Marie-Louise, Anya Dos Santos, Léa Debiche.

Mariages : Lobna Elgaby & Ziad Zamzami, Jihane Merroun & Mohamed Taha, Honorine Travaux & Sabri Amor Ben Ali, Pauline Rolland & Benoît Morel, Nour Bou Saleh & Ahmed Hamieh. Sara Yaagoubi & Rachid El Mehdi (30 janvier 2021).



Décès : Patrice Recorbet, Mohamed Zemouri, Serge Rymarczyk, Maria Galfarsoro, Claude Delayens, René Hauvel, Vincent Richauvet, David Mathorel, Gilbert Hernandez, Abdelkader Kacem, Anne-Marie Durand, Abdelmoula Jaouani, Solange Deleul, Antoine Sacco, Denise Détente, Jocelyne Camphin, Amar Chabi, Paulette Boussard, Jeanine Sauvadet, Alain Cloraec, Bendehiba Koibich, Jean Jeger-Madiot, Nicole Voiturier, Robert Rollin, Lorenza Yancaman Urrutia, Albert Beauce, Arab Khirat, Jeanne Barrie, Witold Binduga, Francine Voharimalala, Christian Pion, Abdelahfid Bendjeddou, Lakhdar Mezioud.

INSCRIPTIONS ET DÉROGATIONS SCOLAIRES

• Du 15 février au 24 avril 2021, les habitants dont les enfants seront scolarisés pour la première fois à Villejuif en septembre 2021 sont invités à procéder à leur(s) inscription(s) à l'Hôtel de Ville – service Formalités Vie Scolaire ou dans les Annexes de Mairie (sur RDV uniquement). Peuvent être inscrits les enfants âgés de 2 ans au jour de la rentrée scolaire.

Renseignements : villejuif.fr et service des Affaires scolaires, 01 45 59 22 56.



SUIVEZ-NOUS sur



PROCHAIN RENDEZ-VOUS

Jeudi 6 mai à 18h30
sur Facebook, Youtube et villejuif.fr

@VilledeVillejuif Ville de Villejuif





ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER

Concrétisons ensemble votre projet immobilier



Réseau de proximité

Honoraires adaptés

Large diffusion des annonces

Recherches personnalisées

Votre **conseillère en immobilier** sur Villejuif et ses alentours



Samia MARCEAU

06 51 44 61 53

samia.marceau@iadfrance.fr

iadfrance.fr

Mandataire indépendant en immobilier - Agent commercial de la SAS IAD France immatriculé au RSAC de Créteil sous le numéro 2021AC00200 (sans détention de fonds), titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS

COVID-19
Nous vous accueillons dans le respect de l'ensemble des mesures de protections sanitaires.



Jusqu'à -50%
sur les solaires.

* voir conditions en magasin

01 47 26 06 98

69 rue Jean Jaurès - 94800 Villejuif



AUTOVISION

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE



-10%
sur présentation
de cette publicité

01 46 78 21 18

10, boulevard Maxime Gorki - RN7 - 94800 Villejuif

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile pour les personnes âgées



Aide à l'autonomie



Aide aux repas



Accompagnements



Aide ménagère

01 84 04 05 80

8, rue Georges Le Bigot
94800 VILLEJUIF



Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



petits-fils.com

AVEC LES BEAUX JOURS,
AVEC LE PRINTEMPS,
LAISSONS FLEURIR TOUS
VOS PROJETS IMMOBILIERS



**CONNAISSEZ-VOUS
LA VALEUR DE VOTRE BIEN ?**

Rendez-vous dans nos agences
pour une ESTIMATION FIABLE
ET PROFESSIONNELLE
GRATUITE ET EN 48H



DÉPOSEZ VOTRE CV
DANS NOTRE AGENCE

CENTURY 21.
K.B. Immobilier

AGENCE DE VILLEJUIF

53, rue Jean Jaurès
94800 Villejuif

📞 **01 72 46 70 70**

✉ ag2771@century21.fr

21 COLLABORATEURS / **2** AGENCES À VOTRE SERVICE
ACHAT, VENTE, LOCATION, GESTION, SYNDIC

Tous les métiers de l'immobilier
À Villejuif, au Kremlin-Bicêtre, à Gentilly et Arcueil